PROGRAMME DE NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Empowered lives.
Resilient nations.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU SUD KIVU

PROJET DE RELANCE ECONOMIQUE ET DE REDUCTION DE LA PAUVRETÉ EN RÉPONSE AUX EFFETS DE LA COVID-19 DANS LES TERRITOIRES DE UVIRA - WALUNGU - IDJWI - KALEHE – KABARE.

DDC/SUISSE NUMERO 7F10545.01-PNUD/2021-2024

PNUD- Bureau Projets BUKAVU

Durée d'exécution : du 01/11/2021 au 31/12/2024

Description succincte

Ce projet s'adresse à 14.926 ménages des populations pauvres de 8 groupements des territoires précités, dont les conditions de vie sont précaires et caractérisées par de faibles productions agricoles, l'insécurité alimentaire, la malnutrition et le chômage. Depuis bientôt 11 mois, la pandémie de la COVID-19 a aggravé le niveau de fragilité de la population, ruiné plusieurs familles et handicapé toutes les initiatives économiques régionales en matière d'échanges commerciaux internes et entre la RDC, le Rwanda et le Burundi. A la suite de cette pandémie, les moyens de production agricole ont été réduits, les emplois suspendus, les relations commerciales transfrontalières interrompues, le coût de transport de petits marchands haussés, la baisse des revenus, le niveau de pauvreté dépassant un seuil tolérable d'un repas par jour et souvent incomplet sur le plan nutritionnel. Afin de stimuler la production agricole qui est en même temps la principale source alimentaire et de revenus de la population, le DDC voudrait mettre à la disposition de ces couches vulnérables, une enveloppe de 2.000.000.USD à travers un fonds de crédit agricole accessible à 3000 producteurs agricoles regroupés dans 100 Organisations Paysannes (OP) et 8 Coopératives, le renforcement des capacités de 3 IMFs, et 3 associations locales,300 opérateurs économiques impliqués dans la valorisation commerciale de différents produits agricoles.

Au-delà des faibles revenus procurés par des faibles productions agricoles, ce projet offre l'avantage de monétiser plus substantiellement les milieux ruraux par la création d'emplois (travail contre salaire) et la valorisation de la main d'œuvre locale dans les travaux de maintenance des pistes de desserte agricole par le système de haute intensité de main d'œuvre (HIMO), pour faciliter l'évacuation et la vente des produits agricoles des milieux éloignés vers les centres des marchés locaux.

Représentativité du genre : **R1 : Participation : Représentativité genre : G2 : +/- 30%** **R2 : Appui à la relance activités agricoles :G3 : Représentativité genre : 50%** **R3 : Création d'emplois HIMO : G3 : Représentativité genre : 50%**	**Total Financement necessaire**	**6,222,000USD**
	Total Financement disponible:	**3,000,000 USD**
	UNDP TRAC:	
	Donor:	
	Government:	
	In-Kind:	
	A mobiliser:	**3,222,000 USD**

Gouvernement	DDC	PNUD
Noms	Noms	Noms
Date	Date	Date

Table des matières

I. PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT 5
II. STRATEGIE 6
2.1. Problèmes, causes de la baisse des revenus économiques et de la vulnérabilité 8
2.2. Solutions envisagées 9
2.3. Théorie de changement 10
2.4. Stratégies et approches 11
III. RÉSULTATS ET PARTENARIATS 12
3.1. Objectifs envisagés 12
3.2. Produits escomptés, Composantes et Activités 13
3.3. Ressources requises 16
3.3.1. Ressources Humaines 16
3.3.2. Ressources matérielles 17
3.3.3. Ressources financières 17
3.3.3.1. Montage financier 21
3.3.3.2. Mécanismes de gestion financière 22
3.4. Partenariats possibles 24
3.5. Risques et hypothèses 24
3.6. Implication des parties prenantes 25
3.7. Coopération Sud-Sud et triangulaire 26
3.8. Stratégies de partage et de diffusion des résultats 27
3.9. Durabilité et appropriation 27
IV. GESTION DU PROJET 27
4.1. Coût efficacité et productivité 27
4.2. Gestion du projet 28
4.3. Gestion administrative (procédures de gestion, rationalité…). 30
4.3.1. Procédures du PNUD 30
4.3.2. Procédures particulières au projet 30
4.4. Chronogramme 31
4.5. Montage / gestion du projet 32
4.6. Implication des parties prenantes 35
4.7. Coordination technique/Gestion des activités 36
4.8. Modalités de gestion du Fonds de crédit agricole 38
4.8.1. Gestion du fonds. 38
4.8.2. Modalités d'accessibilité. 38
4.8.3. Conditions d'éligibilité 38
4.8.4. Catégories de dossiers de demande des crédits 38
4.8.5. Volumes de crédits accordés 39
4.8.6. Processus de demande, approbation et déblocage des crédits 39
4.8.7. Mécanismes de pérennisation du fonds de crédit agricole 39

4.8.8. Travaux de réhabilitation des pistes de desserte agricole40
4.8.8.1. Organisation des travaux HIMO.....40
4.8.8.2. Supervision des travaux41
4.8.9. Renforcement des capacités des acteurs de développement local.41
V. CADRE DES RESULATS42
VI. MÉCANISMES DE SUIVI ET ÉVALUATION.....45
6.1. Plan de Suivi45
6.2. Plan d'évaluation47
VII. PLAN DE TRAVAIL MULTI ANNUEL.....47
VIII. MODALITÉS DE GOUVERNANCE ET DE GESTION49
8.1. Niveaux d'organisation49
IX ANNEXES50

ABREVIATIONS

Sigle	Dénomination
ATLAS	: logiciel de gestion comptable (PNUD)
AVEC	: Association Villageoise d'Epargne et de Crédits
COOLIAP	: Coopérative de lutte contre l'Insécurité Alimentaire et la Pauvreté de Kihumba
COVID-19	: Pandémie du virus Corona.
CLPD	: Comité Local de Paix et de Développement (Chefferie)
CDG	: Comité de Développement du Groupement
DDC	: Coopération suisse
FAO	: Organisation Mondiale de l'Agriculture
HIMO	: Haute Intensité de main d'œuvre
IITA	: Institut International pour l'Agriculture Tropicale
IMF	: Institution de microfinance
OP	: Organisation Paysanne
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PICAGL	: Programme Intégré de Croissance Agricole dans les Grands Lacs, ONG nationale
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
RDA	: Routes de Desserte Agricole
RDC	: République Démocratique du Congo
SC7	: Code PNUD de catégorisation du personnel administratif et financier
SC2	: Code PNUD de catégorisation du personnel chauffeur et logisticien
SC9	: Code PNUD de catégorisation du personnel Chef de projet
VNU/SC7 :	: Code PNUD de catégorisation du personnel Expert/ Suivi et évaluation
VNGI	: ONG Internationale (néerlandaise)

I. PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

La COVID-19 a anéanti pas mal des systèmes de production formels et informels, et mis à mal le niveau de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables à l'échelle provinciale, nationale et mondiale. Il s'agit des effets de l'aggravation de la vulnérabilité et de la pauvreté de suite de la COVID 19 que le DDC/Suisse- PNUD voudraient bien réduire ou atténuer afin de redonner des conditions de subsistance acceptables aux communautés de 8 groupements de 5 territoires précités.

D'une manière explicite, 90% de la population vivait des revenus agricoles dont les activités ont été réduites en raison des capacités insuffisantes d'investissement dans les travaux de production agricole et dans le développement des chaines de valeur de différentes spéculations à savoir ; la transformation, la conservation et la commercialisation des produits agricoles

Les échanges transfrontaliers ont été suspendus occasionnant les faillites de petits commerçant/es qui en dépendaient et l'arrêt de la circulation de l'argent. Seulement 100 personnes regroupées en coopératives sélectionnées échangent avec les pays voisins les produits de crise et de première nécessité.

Cette situation a compliqué davantage les conditions d'existence fragiles et développé une insécurité alimentaire à plusieurs ménages appelés à s'adapter aux évènements exceptionnels, dont les effets négatifs sont les vols, la diminution du nombre de repas par jour, et des comportements inhabituels au sein des communautés.

Partant de ce constat, la pauvreté a exposé les populations à la vulnérabilité autant que la vulnérabilité expose les populations à la pauvreté et aux risques de la COVID-19, car cette pandémie s'attaque principalement aux personnes présentant une faible immunité (âge avancé- 60ans, maladies chroniques.) dont celle dépendante du manque d'une l'alimentation complète et équilibrée.

Dans la zone d'intervention, seules les AVEC fournissent un effort considérable pour appuyer les nécessiteux moyennant 10% d'intérêt sur 3 mois. Il s'observe également une réticence des institutions des Microfinances à proposer des services adéquats et accessibles. Ceci pèse sur la capacité de l'agriculteur incertain de produire assez pour payer la dette, honorer ses intérêts, assurer la subsistance aux membres de la famille, subvenir à d'autres besoins autre que l'alimentation (santé, éducation, habillement, produits de première nécessité) et économiser pour les saisons suivantes de culture (semences, alimentation.). Il s'en suit des faibles productions et des faibles revenus ainsi que l'incapacité d'épargner pour la plupart des ménages.

Dans ce contexte, un fonds de crédit et de garantie agricole est indispensable pour rendre accessible les moyens d'investissement financiers nécessaires pour une meilleure production agricole. Toutefois, la peur des intérêts calculés impitoyablement sur les crédits provoque souvent des réticences ou l'emprunt des dettes dont le remboursement est incertain car pouvant impacter négativement sur le patrimoine du ménage. Une éducation soutenue de la population est nécessaire ainsi que des incitations plus

encourageantes pour l'accroissement des volumes de crédits et conséquemment, la croissance de la production et des revenus agricoles.

II. STRATEGIE

L'identification du projet a été faite dans une approche participative de toutes les couches socio-économiques dont les comités de développement des groupements avec une large représentation des femmes, des jeunes, des groupes marginalisés dont les pygmées.

Par une méthode accélérée de recherche participative, ces acteurs ont cerné les problèmes et les causes qui handicapent leur développement économique, dont les effets de la pandémie COVID-19. A partir des constats soulevés, la population a été en mesure de proposer des solutions les plus adaptées à la problématique posée à savoir (i) l'inaccessibilité aux fonds d'investissement notamment les crédits agricoles (ii) le chômage qui entraine la démonétisation du monde rural et aggravé par les restrictions liées à la COVID-19 (iii) les faibles capacités d'encadrement technique des agriculteurs par les techniciens agronomes et vétérinaires des chefferies et des groupements.

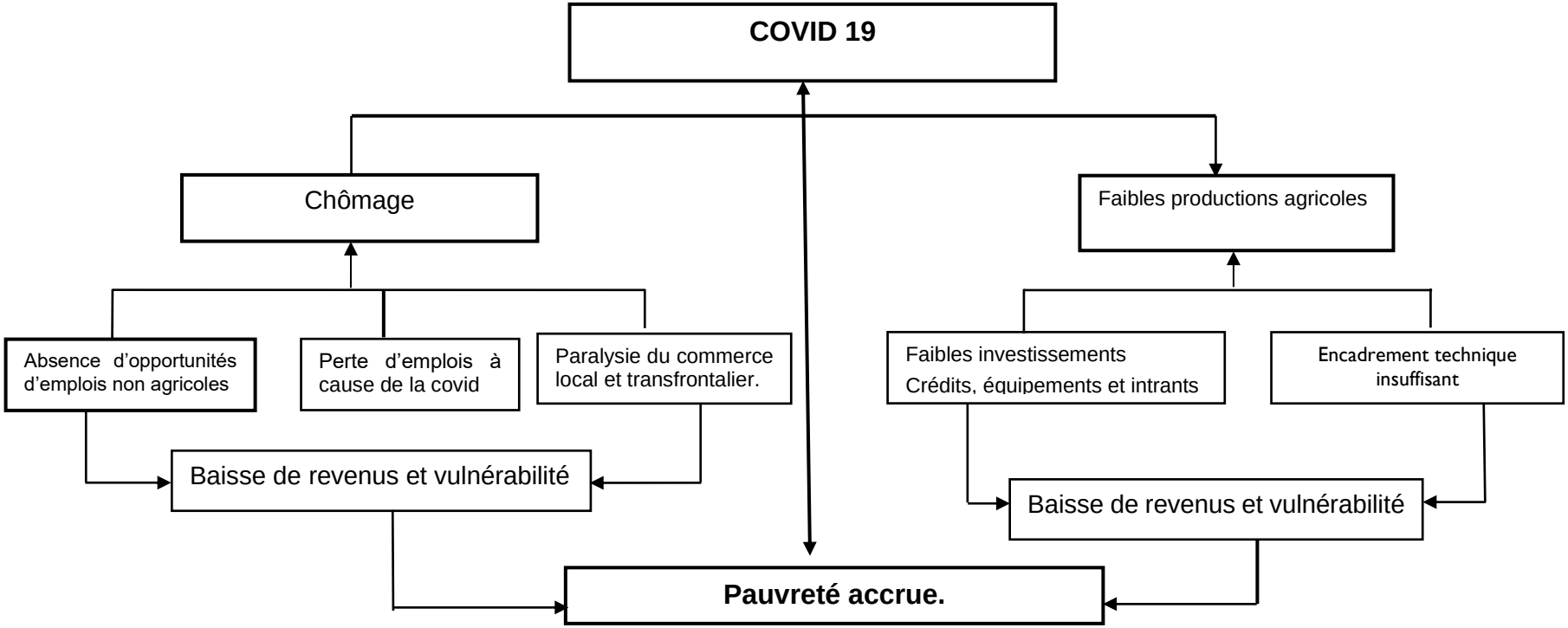
Les entretiens, discussions au niveau de la base ont été réalisées à travers la méthode MARP (Méthode Accélérée de Recherche Participative) et sont illustrées par une diversité des opinions et l'engagement des structures dans la définition des solutions appropriées aux préoccupations soulevées. On notera dans les groupements de 5 territoires plus de 571 participants repartis de la manière suivante :

(i) 59 participants dans le groupement de Luvungi : dont les chefs de villages, les jeunes, les représentantes de genre et famille, les présidents et membres des organisations paysannes, les membres de la coopérative Tugale, la radio communautaire, le président des éleveurs, les membres des IMF locales principalement les AVEC, les MUSO, pisciculteurs, CDG…,
(ii) 84 participants dans le groupement de Kamanyola avec la même diversité.
(iii) 34 participants dans le groupement de Lurhala, avec la même diversité et en particulier les membres de la confession catholique.
(iv) 102 participants dans le groupement de Kihumba, essentiellement les producteurs agricoles, les commerçants, les pêcheurs, les membres de CDG
(v) 121 participants dans le groupement de Mbinga Nord, essentiellement les producteurs agricoles, les commerçants, les pêcheurs, les membres de CDG
(vi) 72 participants du groupement de Bitale, essentiellement les producteurs agricoles, les commerçants, les pêcheurs, les membres de CDG
(vii) 27 participants du Groupement Ishungu, producteurs agricoles, pêcheurs et commerçants locaux
(viii) 75 participants du groupement Mudaka qui en plus de la diversité des organisations paysannes, IMF, MUSO, coopératives, a connu la participation des journalistes et des professeurs d'universités.

Ce projet s'adresse à 14.926 ménages de 535.743 habitants de 8 groupements concernés, soit une taille moyenne de 5 à 6 personnes par ménage, dont environ 482.169 personnes s'occupent essentiellement des activités agricoles et une population très

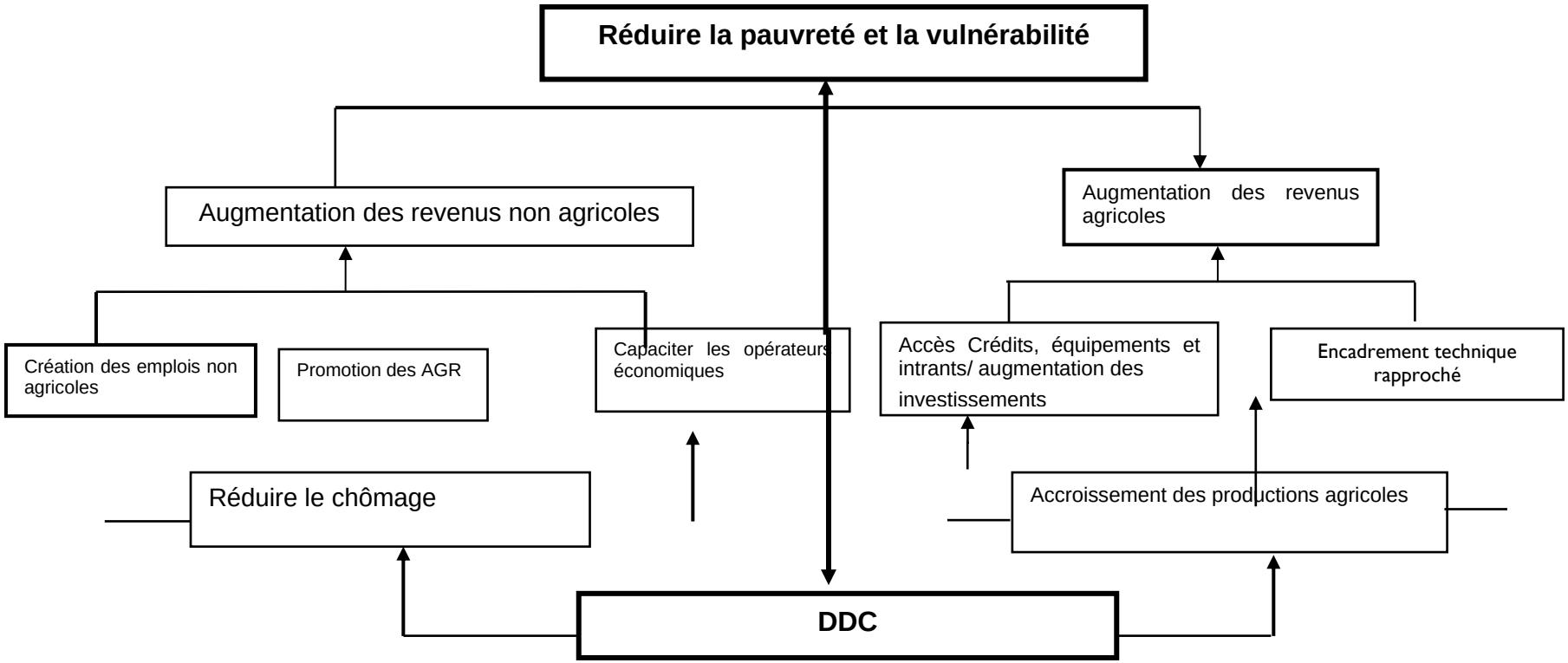
pauvre estimée à 97.019 personnes (données compilées à partir des informations fournies par la population de chaque groupement).

2.1. Problèmes, causes de la baisse des revenus économiques et de la vulnérabilité



La COVID-19 a exacerbé le chômage dans les 5 territoires cibles. Beaucoup d'emplois ont été supprimés par les employeurs suites aux mesures sanitaires et les déficits économiques de leurs activités respectives. Au niveau transfrontalier, les échanges commerciaux ont été paralysés sans oublier les marchés locaux qui non seulement ont souffert de la baisse des productions agricoles, mais aussi des restrictions des transports, et de la démonétisation des milieux etc. Cette situation a compliqué d'avantage le niveau de vulnérabilité des populations dans le contexte de manque d'autres opportunités d'emplois non agricoles surtout pour les jeunes, les couches marginalisées etc. La baisse des revenus de cette catégorie a accru le niveau général de la pauvreté dans les ménages. D'autre part, la baisse des productions agricoles évoquée par les populations sont une conséquence des faibles investissements dans le secteur agricole notamment l'absence des crédits agricoles, l'indisponibilité des équipements agricoles, l'insuffisance des intrants agricoles de qualité à la suite du pouvoir économique des ménages réduit entre autres par la situation de pandémie COVID-19. Les faibles capacités d'encadrement technique des agriculteurs par des techniciens agronomes sont déplorables. Ces deux facteurs ont handicapé les efforts d'amélioration des rendements agricoles, induit des faibles revenus agricoles et ruiné perpétuellement les ménages sans autres moyens de survie. La pandémie COVID-19 a ainsi augmenté le niveau de pauvreté, et la pauvreté inversement expose les paysans à l'insécurité alimentaire et à la vulnérabilité au COVID-19.

2.2. Solutions envisagées



Afin de réduire le chômage et augmenter les revenus non agricoles, les populations souhaitent des appuis directs dans (i) la création d'emplois non agricoles à travers la réhabilitation des pistes de desserte agricoles, (ii) le curage des caniveaux responsables des inondations des villages, (iii) l'aménagement d'un mur de soutènement pour booster l'économie piscicole. Les revenus tirés de la création d'emplois pourront générer des activités génératrices des revenus aux populations les plus pauvres et couches marginalisées dont plus de 450 pygmées dépourvus de tout moyen de subsistance. De même, la capacitation des opérateurs économiques pourra valoriser les chaines de valeurs des produits agricoles et subvenir aux besoins des ménages affectés indirectement par la pandémie Covid-19. Les populations rencontrées regroupées au sein des comités de développement des groupements ont exprimé les souhaits d'appuyer les initiatives d'augmentation de la production et des revenus agricoles à travers, (i) l'accessibilité aux crédits, équipements et aux intrants agricoles, (ii) l'encadrement technique rapproché et à la hauteur des enjeux du développement agricole dans les groupements respectifs. Tous ces éléments constituent le bien fondé du projet DDC qui vise principalement à réduire la pauvreté, la vulnérabilité des populations dans cette région aggravées par les effets de la COVID-19.

2.3. Théorie de changement

a) En rendant disponible les fonds de crédits agricoles, les institutions de microfinance (IMF) auront la capacité de rendre des services de crédits agricoles aux agriculteurs regroupés au sein des Organisations paysannes (OP).
b) Si les (OP) sont capacitées à travers l'accès aux crédits de ses membres, acquièrent des équipements lourds pour le labour des champs agricoles et les intrants nécessaires pour améliorer la productivité et la production agricole,
c) Si les coopératives accordent des fonds de roulement en crédit aux petits opérateurs économiques constitués essentiellement des femmes commerçantes dévouées aux activités de commerce local et transfrontalier.
d) Si les ONG nationales recrutées fournissent des services d'encadrement de qualité et d'accompagnement des organisations paysannes (OP) et des coopératives,
e) Si les couches les plus pauvres affectées aussi par les effets de la COVID-19 sont assistées directement en besoins d'emplois non agricoles.
f) Si les acteurs de développement et populations participent à la recherche des solutions durables (identification des problèmes, recherche des solution, participation et contribution à la mise en œuvre des activités du projet..),

Alors,

A. Les agriculteurs et OP pourront aménager, valoriser leurs champs, augmenter leurs rendements agricoles ainsi que les revenus économiques et réduiront l'incidence de l'insécurité alimentaire sur leurs ménages respectifs.
B. Les membres des coopératives locales essentiellement constituées des femmes pourront mieux relancer leurs activités économiques en se créant des emplois dans les marchés locaux et transfrontaliers.
C. L'encadrement technique des ONGs locales aux agriculteurs permettra la maitrise des meilleurs techniques agricoles, les rendements agricoles seront augmentés et des revenus substantiels enregistrés.
D. Les populations pauvres seront plus résilientes, et pourront promouvoir des activités génératrices de revenus à travers les emplois et les revenus non agricoles.
E. Le projet sera efficacement exécuté et ses impacts durablement enregistrés car reposant sur les aspirations des communautés locales concernées.
F. Les économies des ménages seront relancées et contribueront à la croissance des économies de la province et de la région.

Afin d'atteindre le changement souhaité, il sera indispensable que :

(i) Tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre contribuent à la réalisation des objectifs intermédiaires et finaux du projet en respectant les conditions et les responsabilités respectives.
(ii) Que les facteurs externes (climatiques, conjoncturels, pandémie COVID-19..) soient maitrisés par des appuis-conseils techniques appropriés et préventifs notamment la maitrise des calendriers agricoles, l'accès à l'information…
(iii) Que le PNUD joue le rôle d'animation de la théorie de changement, d'accompagnement des acteurs impliqués et de centralisation des données.

2.4. Stratégies et approches

Ce projet voudrait s'appuyer sur les capacités locales de résilience et de relèvement communautaire pour redynamiser les économies des ménages, à travers l'appui à la production agricole, l'appui aux opérateurs économiques locaux impliqués dans les petites activités de commerce local et transfrontalier des produits agricoles ainsi que la création d'emplois HIMO pour le développement des activités génératrices des revenus à travers l'approche 3X6.

Cela passe par la mise en place d'un dispositif de garantie financière qui offre aux agriculteurs l'opportunité d'accéder aux crédits agricoles susceptible de couvrir les travaux d'investissements agricoles et d'élevage, l'acquisition des semences et intrants agricoles et permettre l'augmentation de la productivité et de la production. L'accès à ces crédits permettra également aux OP, IMF, Coopératives à offrir leurs services sous l'encadrement des partenaires techniques notamment les ONG nationales.

Dans le domaine de création d'emplois, les efforts seront mis sur la création d'emplois temporaires à travers la réhabilitation des routes de desserte agricoles pour favoriser la réinsertion socioéconomique des chômeurs dans le cadre de l'approche 3X6+, l'évacuation des produits agricoles, les échanges communautaires et le développement des activités génératrices de revenus.

Un accent sera mis aussi sur l'aménagement de quelques ouvrages dont pont kyengwa, le curage des caniveaux responsables des inondations des habitations de luvungi, l'aménagement du mur de soutènement des canaux principaux d'approvisionnement en eau d'environ 300 étangs piscicoles sur 10m environ.

Dans le domaine d'appui à la production agricole proprement dit, le projet fera recours aux ONG locales pour l'encadrement technique des agriculteurs réunis au sein des organisations paysannes (OP). Les ONG faciliteront la fourniture d'intrants agricoles, production et multiplication des matériels végétaux., l'application des techniques agricoles les plus rationnelles et des appuis conseils spécifiques.

Les coopératives retenues seront appelées à encadrer les petit/es commerçant/es des produits agricoles porteurs d'intérêts financiers aux ménages pauvres.

A l'aide du fonds de garantie, des incitations seront accordées pour la promotion des acteurs individuels ou collectifs organisés en Organisations paysannes coopératives, et petites et moyennes entreprises rurales. Cela passe par l'assouplissement des conditions d'accès au crédit agricole et allégeant sensiblement des intérêts sur les crédits contractés (intérêt bonifié/symbolique) et en réservant forfaitairement un pourcentage de commission aux Institutions de Microfinances (IMFs) à titre des coûts de gestion des fonds transférés.

Les impacts de la production agricole à moyen, long terme induiront des résultats positifs en matière de résilience aux effets de la COVID-19 autant qu'ils favoriseront une reprise des activités et les opérations d'avant la crise.

Les agriculteurs regroupés au sein des organisations paysannes (OP) bénéficieront des avantages particuliers à travers la dotation de 4 tracteurs agricoles pour augmenter les capacités d'aménagement des champs agricoles dont les modalités de gestion seront assurées par les comités de développement des groupements Luvungi et Kamanyola auxquels seront associés les représentants des organisations paysannes (OP) accompagnées.

D'autre part, le projet veillera à renforcer les initiatives communautaires d'élevage des poissons en cages flottantes dans le groupement de kihumba dans la chefferie de Rubenga, en territoire d'idjwi. Cette activité passera par la fourniture des matériaux, l'acquisition des alevins et leur alimentation ainsi que les équipements de conditionnement des poissons dans la chaine de froid (frigos, congélateurs.).

De même, la coopérative Tugale du groupement de luvungi bénéficiera des actions d'aménagement de la clôture de son siège, du raccordement au système d'eau potable, au renforcement du système d'alimentation en énergie solaire, et la consolidation du dispositif de conservation des sous-produits laitiers, de la transformation et de l'étiquetage.

L'entretien et la maintenance des pistes de desserte agricole à travers la méthode de haute intensité de la main d'œuvre facilitera les échanges intercommunautaires, l'écoulement des produits agricoles et non agricoles, la création des emplois, la génération des revenus et l'émergence des opportunités de développement en termes d'activités génératrices des revenus. Ces interventions seront mises en œuvre par le biais de la haute intensité de main d'œuvre HIMO et contribueront temporairement à la réduction du chômage et de la pauvreté.

Le projet veillera curer 6km de caniveaux de luvungi, aménager le mur de soutènement hydro piscicole sur la rivière Ruzizi par le même système de haute intensité de main d'œuvre HIMO.

Les comités de développement des groupements et des chefferies seront renforcés régulièrement en capacités de planification, d'encadrement, de suivi des activités et travaux du projet à travers des réunions et évaluations qui seront organisées par le PNUD et ses partenaires techniques.

III. RÉSULTATS ET PARTENARIATS

3.1. Objectifs envisagés

Objectif général

Ce projet a pour objectif global de contribuer à la relance de la production et l'augmentation des revenus agricoles, l'appui aux petit/es opérateur/trices économiques, et la création d'emplois aux couches les plus pauvres et vulnérables affectées affectés par les effets de la COVID-19.

Effet 1 : Les acteurs de développement local y inclus les populations ont participé à la recherche et mise en œuvre des solutions aux besoins exprimés par les opérateurs agricoles locaux pour améliorer leur productivité, résilience et développement local.

Effet 2 : Les initiatives économiques locales, y inclus des activités peu formalisées, affectées par la crise Covid-19 ont relancé leurs activités agricoles et créent de l'emploi.

Effet 3 : Les populations pauvres des zones cibles affectées par les effets de la COVID-19 reçoivent des appuis à travers des emplois temporaires en HIMO leur permettant de subvenir à leurs besoins de base et développent des activités génératrices des revenus dans le cadre de l'approche 3X6.

3.2. Produits escomptés, Composantes et Activités

Produit 1 : Les solutions innovatrices des opérateurs agricoles servant à répondre aux besoins des communautés locales sont mis en place.

Produit 2 : Les fonds de garantie placés dans les institutions de microfinance (IMFs) et coopératives locales pour faciliter aux producteurs locaux et autres opérateurs économiques l'accès aux crédits.

Produit 3 : Les appuis directs en matériels et équipements agricoles lourds aux OP et l'appui à la création d'emplois sous forme de HIMO (travail contre salaire) aux couches les plus pauvres et vulnérables.

Composantes et Activités

Produit 1 : Les solutions innovatrices des opérateurs locaux ont permis de répondre aux besoins des communautés locales.

Composante 1 : Participation, suivi et appropriation des structures de développement de base, OP, Coopératives.

Environ 3000 membres de 100 (OP), 8 coopératives, 3 IMFS, représentantes des femmes, de tous les groupements ont participé aux ateliers d'entretien organisés dans leurs ressorts respectifs au bout desquels ils ont identifié leurs problèmes relatifs au secteur agricole et au développement des chaines de valeur ainsi que les effets de la COVID-19 subis par les populations en général et les agriculteurs en particulier. Elles ont exprimé les solutions les plus adaptées pour réduire leurs niveaux de pauvreté et accroitre les productions et les revenus du secteur agricole dont ils dépendent. De même, les Comités locaux de Développement des Groupements ont profité de ces occasions pour exposer la cartographie des actions de développement encadrés et les stratégies les plus ajustées pour relancer l'économie des ménages agricoles. Ces comités seront impliqués dans les différentes planifications, l'encadrement et le suivi des activités et travaux du projet au cours du cycle d'exécution du projet. L'éducation financière est une activité très capitale pour ce projet. La formation y relative sera assurée par l'IMF d'accompagnement. Le PNUD-UNCDF dispose des modules appropriés validés par les ministères des Finances et répondant aux exigences nationales et internationales. Ceux -ci seront mis à la disposition des IMF d'accompagnement.

Indicateurs de planification

1) Diversité des acteurs de développement (OP, CDG, Coopératives, MUSO, chargée du genre, familles et enfants) ayant participé à l'identification et la planification du projet.
2) Degré d'implication dans la mise en œuvre et d'appropriation des activités du projet par les Comités locaux de Paix et de Développement des Groupements/Chefferies de différents Territoires.

Composante2. Appui à la relance de la production agricole

Produit 2 : Les fonds de garantie ont été placés dans les institutions de microfinance (IMFs) pour faciliter aux petits/es operateurs/trices locaux l'accès aux crédits.

Fonds de crédit agricole

Ce fonds sera logé dans les IMFs retenues par l'évaluation en cours des institutions de microfinances partenaires du PNUD et éligibles pour accorder des bons services aux bénéficiaires et assurer sa sécurisation. Il offrira aux agriculteurs et commerçant/es le service d'octroi des crédits agricoles à (i) 100 Organisations Paysannes (OP) pour des investissements (tracteurs, motos-charrettes, etc.) et des travaux d'exploitation (labour, semences, intrants) et (ii) 8 coopératives agricoles encadrant les petit/es commerçant/es indépendant/es dont principalement les femmes impliquées dans la valorisation commerciale des produits agricoles dans les marchés locaux et transfrontaliers.

Un taux d'intérêt bonifié sera négocié entre l'institution des micro finances /IMF à sélectionner dans le cadre de ce projet et les membres du comité de pilotage. Ce taux sera bas afin de permettre aux membres des Organisations Paysannes/OP de rentabiliser leurs activités agricoles et s'autonomiser. Le taux sera fixé après la phase de l'étude des filières/spéculations porteuses qui seront pris en compte dans chaque entité/groupement.

L'option de l'affectation des fonds de garantie après le projet sera tirée à l'issue d'une concertation entre les trois parties prenantes au sein du comité de pilotage. Cependant, l'idéal serait que ces fonds soient orientés vers la consolidation des actions de la première phase de ce projet sous la gestion administrative du PNUD en collaboration avec le/les institution(s) de Microfinance d'accompagnement des bénéficiaires. Et la seconde option, serait d'étendre les zones du projet.

Activités de la composante

- Définition des stratégies et modalités de gestion du fonds
- Mise en place des fonds de crédit agricole
- Identification des IMFs partenaires du projet
- Contractualisation PNUD-IMF et modalités de transferts
- Identification des ONGs locales et/ou internationales
- Contractualisation partenaires techniques
- Diffusion des modalités d'accessibilité des producteurs agricoles au fonds de crédit.
- Analyse des dossiers des membres des OP (producteurs)
- Suivi des crédits octroyés et des activités agricoles
- Suivi du recouvrement.

Indicateurs

1) Volume de fonds transférés par le PNUD aux IMFs : Il est prévu **1.112.000 USD au cours de 3 années** de mise en œuvre du projet y compris les coûts de gestion du fonds par les IMF, l'appui aux petits commerçants des 8 coopératives agricoles, le coût d'encadrement technique par les associations locales détenant des connaissances avérées et expériences dans le secteur.
2) Nombre de petits producteurs agricoles ayant bénéficié des crédits agricoles.
3) Volume des crédits octroyés aux producteurs et aux coopératives.
4) Taux de remboursement des crédits : Le suivi du recouvrement devra à chaque fin de la saison de récolte (3mois pour les maraichers à 5 mois après le semis pour les autres cultures) des produits agricoles, indiquer le **%** du crédit remboursé à l'IMF par le demandeur de crédit. Ce relevé sera périodiquement effectué par les OP, les Coopératives bénéficiaires des crédits, et le chargé de suivi-évaluation du PNUD.
5) Taux d'accroissement de la production agricole : Ce relevé des indicateurs sera périodiquement recapitulé et présenté par les (OP) et coopératives, ainsi que des évaluations socioéconomiques auprès des marchés organisées par le PNUD.

Composante 3. Appuis directs aux couches pauvres, vulnérables

Produit 3: Les appuis directs ont permis la création des emplois temporaires en HIMO aux ménages pauvres.

Cette composante regroupe deux formes d'appuis directs à savoir :

- **L'appui en matériels et équipements aux OP, coopératives agricoles** : il s'agit de la dotation de 4 tracteurs pour les groupements de Luvungi et de Kamanyola pour faciliter l'aménagement des champs agricoles de la plaine de la RUZIZI étant donné la pénurie en main d'œuvre en provenance du Rwanda avant la COVID-19. Ces engins seront gérés par un comité conjoint des représentants des coopératives et des OP présidé par le comité de développement du groupement respectivement de Luvungi et de Kamanyola.

Des modalités de gestion seront développés et approuvés pour la définition et la gestion des coûts forfaitaires et préférentiels de location, l'achat du carburant, la prise en charge du conducteur et l'épargne sur les services rendus qui pourraient couvrir les frais d'entretien et de maintenance à long terme de ces engins dont la caisse sera évaluée périodiquement par les (OP) et les Coopératives concernées.

Ces appuis concernent aussi la dotation de 4 motos à charrettes qui serviront à la collecte de lait pour la coopérative communautaire de traitement et de production de sous-produits d'élevage (fromagerie, laiterie, yaourt, masanza) de Luvungi d'une part, et d'autre part, les coopératives de Kihumba en Territoire d'idjwi. Ils comprennent aussi le coût d'aménagement de l'enclos de la coopérative Luvungi, ses matériels et équipements en batteries, panneaux solaires, petites machines de transformation, frigos, le raccordement en eau, etc.

- **L'appui destiné à la création d'emplois temporaires en HIMO** à travers la réhabilitation de 14 km des pistes de desserte agricole, le curage de 6km de canaux d'évacuation des eaux des inondations de hautes terres, et l'aménagement d'un mur d'approvisionnement d'eau d'irrigation de 300 étangs piscicoles de Luvungi. Cet appui

direct pourrait accorder 493HJ pendant 4 mois de travail cumulé et faciliter les échanges intercommunautaires.

Activités de la composante

- Étude technique simplifiée sur les tronçons à entretenir (nature des travaux à effectuer dont reprofilage, canalisations, etc..).
- Identification de la main d'œuvre HIMO et adoption des critères d'éligibilité (égalité des sexes obligatoire).
- Développement des outils de gestion de la main d'œuvre (présences, paie)
- Acquisition des outils de travail (salopettes, pioches, pelles, bêches, houes, tridents, brouettes, etc.)
- Recrutement d'une ONG locale prestataire de service chargé de l'organisation et l'encadrement HIMO des équipes d'encadrement (kapitas et superviseurs)
- Mise en place des comités d'entretien et de maintenance des travaux.
- Suivi-encadrement des travaux par les comités de développement des groupements (CDG) et des Chefferies.
- Rapportages spécifiques.

Indicateurs de réalisation

1) Nombre de personnes/ménages engagés dans le cadre des travaux HIMO y compris le nombre d'Hommes jour réalisés. Il est estimé 493 HJ pendant 4 mois de travail, soit 39.024 HJ au total.
2) 50% de femmes ayant intégré les équipes HIMO soit 19.512 femmes sur 39 024 HJ au total.
3) Volume des fonds payés aux personnes engagées dans le cadre des travaux HIMO estimés à 136.584USD.
4) 14km de routes de desserte agricole entretenus par des mécanismes de maintenance locale par le système HIMO.
5) Nombre de comités d'entretien et de maintenance mis en place.
6) Nombre de cages flottantes d'élevage de poissons et son impact sur la sécurité alimentaire du groupement de kihumba, territoire d'Idjwi.
7) 1 dépôt de transit et de distribution des produits alimentaires et de première nécessité en provenance du Rwanda construit sur le marché transfrontalier de Kihumba.
8) Fonctionnement optimal de la coopérative tugale de luvungi grâce aux équipements et matériels fournis.

3.3. Ressources requises

3.3.1. Ressources Humaines

Personnel	Profils professionnels	Nombre	Indicatif salaire / mois
Chef de Projet	(SC9)	1	3500 USD
Expert/ Suivi et évaluation	(VNU ou SC7)	1	2500 USD

Assistant Admin Financier	(SC7)	1	2500 USD
2 chauffeurs	(SC2)	2	900 USD

Le personnel recruté est au service permanent du projet pendant tout le cycle d'exécution.

3.3.2. Ressources matérielles

Bureau en partage avec le PNUD : La contribution aux services communs fera partie des frais de gestion/frais de fonctionnement du projet. Elle est calculée sur base de plusieurs paramètres. Pour le cas des projets actuels, un projet ayant un seul staff au bureau de Bukavu, contribue aux charges communes du bureau à hauteur de 4500 USD/an, soit 13000 USD/an pour les 3 staffs techniques du projet.

- **Matériels roulants constitués de 2 voitures Lands Cruisers**

Spécifications	Quantité	Valeurs indicatives
Toyota Land Cruiser station Wagon 4 portieres	2	100 000 USD

Proforma maison SINGRAL

Équipements informatiques (ordinateurs, armoires et étagères)

Spécifications	Quantité	Valeurs indicatives
Ordinateurs (Laptops, moniteurs, Docking station, webcam), équipements de bureau (tables, chaises, étagères, etc.)	3	5 000 USD

Proforma maison SINGRAL

3.3.3. Ressources financières

Rubrique	1ere année	2eme année	3eme année	Total	%	Contribution
Coût Investissement	1 020 000	760 000	220 000	2 000 000	67%	DDC
Coût Fonctionnement	336 138	233 800	233 800	803 738	27%	PNUD
Frais des opérations	94 930	69 566	31 766	196 262	7%	PNUD
Total	**1 451 068**	**1 063 366**	**485 566**	**3 000 000**	**100%**	**DDC + PNUD**

Details des ressources adaptées aux prévisions financières disponibles

Prévisions DDC/2021-2024 (USD)

Objectif/Résultat	'2020	'2021	'2022	'2023	Total
E1	170 000	670 000	680 000	190 000	1 710 000
E2	40 000	100 000	50 000	20 000	210 000
E3	10 000	30 000	30 000	10 000	80 000

Total	**220 000**	**800 000**	**760 000**	**220 000**	**2 000 000**

Prévisions DDC /2021-2023 (USD)

Objectif/Résultat	'2021	'2022	'2023	Total
E1	40 000	30 000	10 000	80 000
E2	840 000	680 000	190 000	1 710 000
E3	140 000	50 000	20 000	210 000
Total	**1 020 000**	**760 000,00**	**220 000,00**	**2 000 000**

Budget d'investissement

N°	Rubrique	Montant USD	%
1	Crédit agricole aux OP	926 667	**46,3**
2	Appuis matériels agricoles et équipements lourds	320 000	**16,0**
3	ONG d'encadrement technique	278 000	**13,9**
4	Appuis directs création d'emplois HIMO	210 000	**10,5**
5	Coopératives agricoles (opérateurs économiques)	92 667	**4,6**
6	Institutions de microfinances (IMF)	92 666	**4,6**
7	Appuis -Participation locale CDG	80 000	**4,0**
	Total	**2 000 000**	**100**

Note : le budget d'investissement est conforme aux prévisions de la DDC.

Budget de fonctionnement

N°	Rubriques	Montant USD	%
1	Mission d'évaluation	18 000	**2,2**
2	Personnel	328 800	**40,9**
3	Mission d'appui	54 000	**6,7**
4	Investissement	147 338	**18,3**
5	Fonctionnement	225 600	**28,1**
6	Formation	30 000	**3,7**
	Total	**803 738**	**100,0**

Total investissement + Fonctionnement

N°	Rubrique	Montant	%	Contribution
1	Investissement en crédits agricoles	2 000 000	71,3	DDC
2	Fonctionnement	803 738	28,7	PNUD
	Total	**2 803 738**	**100%**	**DDC/PNUD**

Coût total du projet

N°	Rubrique	Montant USD	%	Contribution

1	Total (investissement et fonctionnement)	2 803 738	93,46	DDC/PNUD
2	Frais des opérations PNUD	196 262	6,54	PNUD
	Total du projet	**3 000 000**	**100%**	**DDC/PNUD**

Répartition du budget par année

Rubrique	1ere année	2eme année	3eme année	Total	Contribution
Coût Investissement	**1 020 000**	**760 000**	**220 000**	**2 000 000**	**DDC**
C. Fonctionnement	**336 138**	**233 800**	**233 800**	**803 738**	**PNUD**
Frais des opérations	94 930	69 566	31 766	196 262	**PNUD**
Total	**1 451 068**	**1 063 366**	**485 566**	**3 000 000**	**DDC/PNUD**

Note : Cette répartition est conforme au plan de financement établi par la DDC.

Répartition de budget d'investissement par groupement

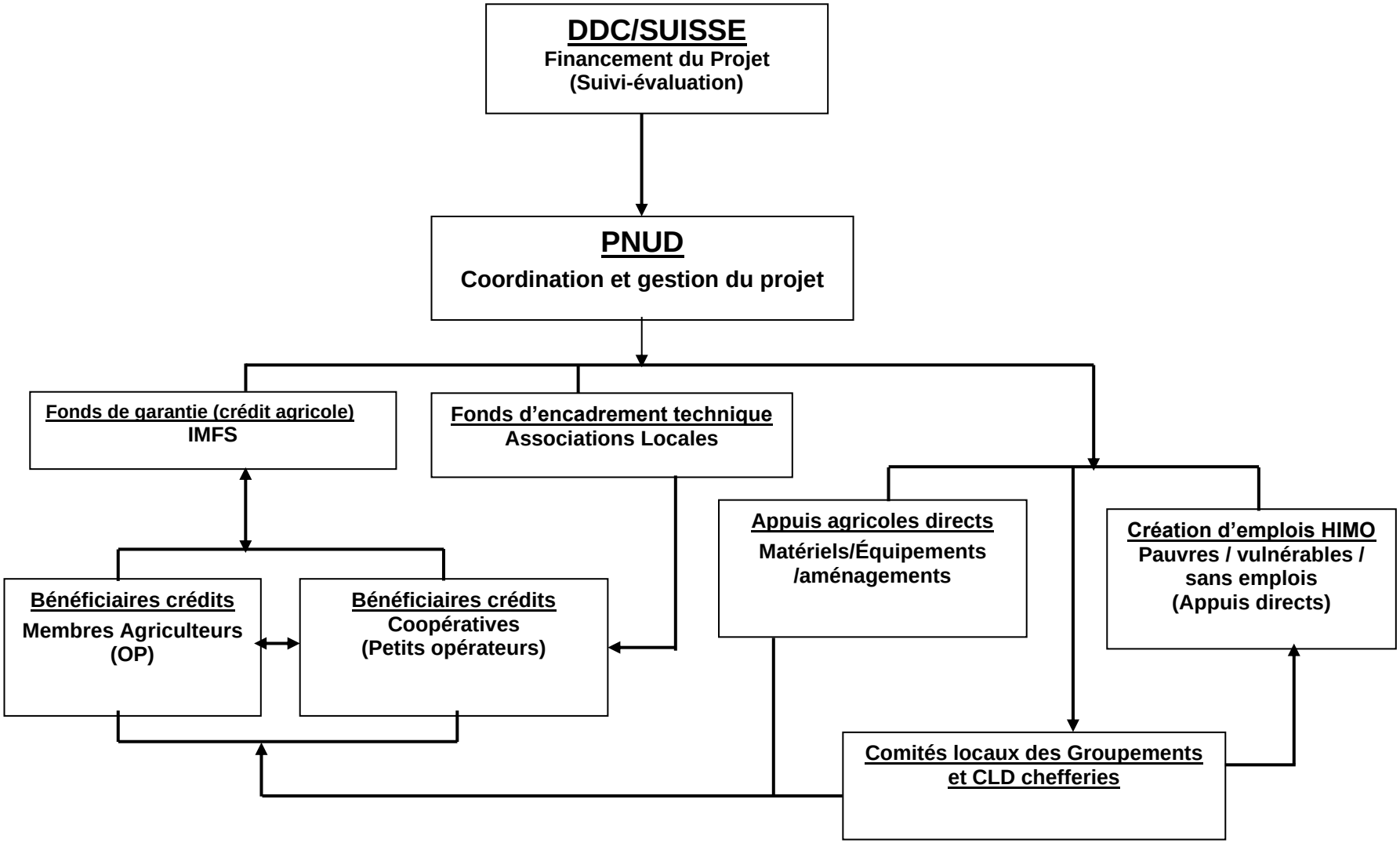
Groupement	Crédit agricole	Coopératives	IMF	ONG	Équipement agricole	HIMO	Participation	Total
Luvungi	139 000	13 900	13 900	41 700	140 000	21 840	10 000	380 340
Kamanyola	139 000	13 900	13 900	41 700	100 000	21 840	10 000	340 340
Kihumba	92 667	9 266	9 267	27 800	80 000	21 840	10 000	250 840
Ishungu	55 600	5 560	5 560	16 680	-	21 840	10 000	115 240
Mudaka	139 000	13 900	13 900	41 700	-	21 840	10 000	240 340
Bitale	111 200	11 120	11 120	33 360	-	-	10 000	176 800
Mbinga Nord	139 000	13 900	13 900	41 700	-	-	10 000	218 500
Lurhala	111 200	11 120	11 120	33 360	-	-	10 000	176 800
Outillage HIMO						10 500	-	10 500
Mur de soutenement piscicole, curage des caniveaux, pont kyengwa	-	-	-	-	-	27 384	-	27 384
ONG Encadrement HIMO	-	-	-	-	-	62 916	-	62 916
Total	**926 667**	**92 666**	**92 667**	**278 000**	**320 000**	**210 000**	**80 000**	**2 000 000**

Budget rapproché aux besoins exprimés

Les besoins exprimés par les populations des groupements concernés est très ambitieux et s'élève à **10 742 500 USD** (données compilées à partir des besoins potentiels exprimés décembre 2020 et janvier 2021). Ce document technique estime que des efforts de mobilisation peuvent être mis sur les seuls besoins en crédits agricoles additionnels d'un montant de **6 222 000 USD**, au cas où l'appui s'élargi aux bénéficiaires potentiels, ou alors, se limiter à sa moitié si on maintient la possibilité d'un financement rotatif du fonds de garantie et de crédit sur plusieurs années d'accompagnement.

Dans cette logique, les ressources additionnelles à la présente planification s'élèvent à **3,222,000USD** considérant que le premier financement de **3,000,000USD** est déjà disponible pour les premiers investissements.

3.3.3.1. Montage financier



3.3.3.2. Mécanismes de gestion financière

La DDC suisse rendra disponible le financement de **2 000 000 USD** consenti pour la mise en œuvre de ce projet. Ce financement sera transféré au PNUD qui est le partenaire chargé de sa mise en œuvre. Un accord spécifique sera conclu entre la DDC/Suisse et le PNUD.

Le PNUD rendra disponible la contribution de **1 000 000USD** consentie pour le fonctionnement du projet dans son ensemble et les coûts des opérations qui s'y rapportent. Ce montant fera partie de l'accord de financement conclu avec la DDC/Suisse. Les deux partenaires DDC/Suisse et PNUD déploieront les efforts nécessaires pour mobiliser les financements additionnels afin de compléter les coûts de besoins en crédits agricoles exprimés par les populations bénéficiaires du projet dans les 5 territoires d'intervention dont les prévisions s'élèvent à **3,222,000 USD**, soit environ deux fois le cout total du projet et 3 fois les prévisions des couts d'investissement en vue d'atteindre une couverture globale et satisfaisante de l'intervention financière.

Le PNUD procédera aux transferts de fonds de garantie de crédits agricoles aux IMFs sélectionnées sur la base de leurs compétences et capacités à garantir la sécurisation du fonds et accorder sans retard, les crédits agricoles aux membres agriculteurs regroupés dans les (OP) retenues et aux associations locales d'encadrement des activités sélectionnées, avec lesquelles, le PNUD conclura des contrats de services spécifiques.

Les IMFs retenues analyseront les opportunités de financement des dossiers de demandes soumis par les membres des (OP) et procéderont aux déblocages progressifs des fonds moyennant des contrats simplifiés dont le format sera établi de commun accord avec le PNUD. Ces IMFs procéderont par le même schéma au financement destiné aux membres des coopératives locales pour la valorisation commerciale des produits agricoles regroupant les opérateur/trices indépendant/es dont principalement les femmes. Ces fonds sont établis de la manière suivante :

Groupement	Crédit agricole	Coopératives	IMF	Total	Observation
Luvungi	185 328	11 583	17 901	214 812	Compris toutes les charges d'analyse, transferts et de frais bancaires
kamanyola	185 328	11 583	17 901	214 812	
Kihumba	61 803	11 583	6 672	80 058	
Ishungu	30 888	11 583	3 861	46 332	
Mudaka	185 328	11 583	17 901	214 812	
Bitale	154 440	11 583	15 093	181 116	
Minga Nord	61 776	11 584	6 669	80 029	
Lurhala	61 776	11 584	6 669	80 029	
Total	**926 667**	**92 666**	**92 667**	**1 112 000**	

Le PNUD procédera aussi aux transferts des fonds aux associations locales, à titre des frais des services d'encadrement technique qu'elles offrent aux (OP) et aux Coopératives pour un montant de **278.000 USD** au bout de 3 ans d'exécution. Pour des raisons pratiques, le PNUD jugera de la nécessité de réduire ces associations à 3 partenaires et les affecter auprès des groupements bénéficiaires du projet de la manière suivante (i) un partenaire pour les groupements de Luvungi et Kamanyola, (ii) un partenaire pour les groupements de Ishungu, Mudaka et Lurhala, (iii) un partenaire pour les groupements de Kihumba, Bitale et Mbinga Nord. Ces groupements sont regroupés en fonction de leurs proximité géographique qui offrent des facilités d'encadrement.

Le PNUD procédera aux paiements des appuis directs aux OP par la dotation des équipements lourds essentiellement de 4 tracteurs pour réduire la pénibilité des agriculteurs pour le labour manuel des champs agricoles. Ces équipements seront gérés par le comité de développement des groupements de Luvungi et de Kamanyola élargi aux représentants des OP et des coopératives au sein desquelles les femmes doivent être largement représentées. 2 motos à charrettes seront dotées aux coopératives de Idjwi pour le transport des denrées alimentaires en provenance ou vers le Rwanda ainsi que la chaine de froid pour le conditionnement des poissons qui seront produits dans les cages flottantes. (2) motos à charrettes seront dotées à la coopérative de valorisation des produits laitiers de Tugale de Luvungi.

Des équipements et coûts d'aménagements de la coopérative Tugale de luvungi seront aussi consentis dans le cadre de ces appuis directs. (1) site d'élevage des poissons en cage sera appuyé à travers la coopérative COOLIAP de Kihumba ainsi que l'aménagement d'un dépôt de transit et de distribution des produits alimentaires et de première nécessité sur le marché transfrontalier du Rwanda et de l'Ile d'Ijwi.

Le PNUD veillera aussi aux paiements réguliers des couts liés à l'exécution des travaux destinés aux couches les plus pauvres et vulnérables investies dans les travaux HIMO pour la réhabilitation des pistes de desserte agricole par des systèmes fonctionnels d'entretien et de maintenance, le curage des caniveaux et l'aménagement des murs de soutènement des étangs piscicoles sous forme de HIMO.

L'ensemble des appuis directs placés sous la gestion directe du PNUD sont repris ci-dessous :

Groupement	ONG	Équipements et matériels	HIMO	Total
Luvungi	41 700	140 000	104 080	285 780
kamanyola	41 700	100 000	29 760	171 460
Kihumba	27 800	80 000	29 760	137 560
Ishungu	16 680	-	9 536	26 216
Mudaka	41 700	-	36 864	78 564
Bitale	33 360	-	-	33 360
Minga Nord	41 700	-	-	41 700
Lurhala	33 360	-	-	33 360
Total	**278 000**	**320 000**	**210 000**	**808 000**

Le PNUD veillera à capaciter les comités de développement des Groupements/Chefferie (y compris la représentativité des femmes) par un fonds spécifique de **80 000 USD**. Les modalités de gestion de ce fonds seront définies soit à travers un contrat de renforcement des capacités (PNUD/CDG), soit la prise en charge des prestations d'encadrement, de supervision des activités et des travaux ainsi que des services d'appropriation des acquis du projet.

Optionnellement ces fonds pourraient couvrir les besoins en services de consultation, de réunions de planification, de supervision et de prestation des comités de développement, de suivi-évaluation effectués par les chefferies respectives relatifs au contrôle de la conformité des réalisations et le degré de contribution des CDG dans la mise en œuvre des activités du projet.

Le PNUD assurera aussi le financement de toutes les opérations de gestion notamment, la tenue régulière des réunions du comité de pilotage, le paiement du personnel, l'acquisition des matériels de bureau et de la logistique, la prise en charge des missions techniques spécifiques de terrain, le fonctionnement global et les formations spécifiques.

3.4. Partenariats possibles

Le projet sera exécuté par le PNUD en collaboration avec les Organisations Paysannes (OP), coopératives, IMF, Associations nationales, comités locaux de paix et de développement. La validation des partenaires retenus sera faite par le PNUD suivant des critères objectifs internes au PNUD, les capacités et la crédibilité du partenaire, sa proximité par rapport à la zone de concentration des activités, etc.

Les Organisations paysannes s'occuperont principalement de l'encadrement organisationnel des agriculteurs bénéficiaires des crédits agricoles.

Les Coopératives agricoles s'occuperont de l'encadrement des opérateurs/trices économiques appuyés en fonds de roulement des activités commerciales par le projet afin de valoriser les différents produits agricoles sur les marchés locaux et transfrontaliers.

Les Institutions de microfinance (IMF) analyseront les dossiers de demande de crédits soumis par les agriculteurs approuvés par les OP, accorderont des crédits et s'assureront de leur remboursement par les bénéficiaires après chaque cycle agricole.

Les ONG nationales sélectionnées accorderont aux agriculteurs, OP, et coopératives, les meilleures connaissances techniques pouvant contribuer à l'amélioration de la productivité et de la production agricole. Il en sera de même pour les ONG locales d'encadrement et de gestion des travaux HIMO et de divers aménagements physiques prévus dans les groupements de Luvungi, Idjwi et éventuellement d'Ishungu.

Pour les ONGs nationales autres que celles retenues et opérant dans la même zone d'action, il sera envisagé les possibilités d'échanges et de partenariats aussitôt que leurs plans d'actions à court et moyen termes seront connus dans la perspective de recherche des éventuelles complémentarités.

Les comités de développement des groupements et les Comités Locaux de Paix et de Développement sont des partenaires institutionnels clés qui garantissent à la fois la planification participative et objective des activités, l'encadrement des partenaires, la supervision générale des activités du projet et l'appropriation.

3.5. Risques et hypothèses

Risque contextuel : Au stade de planification du projet, l'on constate que plusieurs États du monde dont les Pays africains reçoivent des vaccins et des campagnes de vaccination ont débuté en Afrique du Sud, au Rwanda, etc. Cependant au niveau de la RDC, il ya pas encore des initiatives concrètes de vaccination. Il serait donc prématuré de prédire le temps, la couverture, les effets de la vaccination sur les populations, l'adoption des mesures de gestion de la pandémie. Cette impasse pourrait engendrer de nouvelles séries de restrictions, qui affaiblirait davantage les économies et rendrait davantage vulnérables des personnes pauvres dans la région. Dans la région, les risques sécuritaires sur les frontières (récemment entre le Rwanda et le Burundi) pourraient entraver les mouvements des biens et des personnes entre pays rendant difficile la mise en œuvre du projet. **Mesures :** Suivi

quotidien de l'évolution du contexte, adaptations des activités en fonction du contexte, recours aux acteurs locaux implantés dans les milieux d'intervention pour maintenir les activités. La résurgence des catastrophes naturelles dans la plaine de la Ruzizi peut aussi anéantir les efforts du projet. **Mesures** : - créer une synergie avec d'autres actions tendant à contribuer à la mise en œuvre du plan de relance mis en place en réponse aux inondations d'avril 2020.

- Créer une synergie avec les activités du SPARK au Rwanda et les activités de relance mises en œuvre par le PNUD au Burundi.

Risques programmatiques (niveau DDC/PNUD) : Risques que les actions du projet deviennent impossibles à la suite des nouvelles restrictions, que les partenaires ne soient capables de mobiliser les cofinancements nécessaires pour le reste des 50% du budget et que les petits commerçants ne soient pas intéressés aux stimuli offerts par le projet par crainte de faillite, insolvabilité des opérateurs économiques à la suite de la conjoncture Covid-19. **Mesures :** Suivi du contexte et adaptation selon l'évolution des contextes, échanges avec les autres donateurs sur les besoins en financement et stratégies, créer un fonds de garantie avec conseils et accompagnement technique.

Risques opérationnels : Risque que les transferts des fonds et de crédits aux agriculteurs (OP) ne soient pas en adéquation avec les calendriers agricoles ou en concordance avec les périodes et plans de demandes des crédits soumises par les petits commerçants. **Mesure :** veiller et anticiper tout épuisement des fonds au niveau des IMFs. Le PNUD devra exercer chaque fois un suivi permanent des transferts, déblocages des ressources par les IMFs et les recouvrements périodiques.

Risque institutionnel : Risque que les fonds soient détournés aux autres besoins vitaux ou par corruption et ne servent pas au but recherché. **Mesures :** User de l'expertise prouvée (Organisations professionnelles, institutions au bon track record de financement des IMFs, coopératives, ONG d'encadrement), effectuer des bonnes analyses des projets à financer et assurer un suivi permanent des bénéficiaires des fonds de relance.

Risques fiduciaires : Risque de fraude et de corruption dans la gestion des fonds du projet par les partenaires. **Mesures :** Choix des partenaires jouissant d'une bonne réputation, analyses institutionnelles et organisationnelles des partenaires avant la contractualisation avec tous les partenaires de mise en œuvre, suivi rapproché de la gestion financière, y compris analyse des pièces comptables à chaque rapportage et audit obligatoire, sensibilisation sur la thématique avant et pendant la mise en œuvre du projet.

Risques environnementaux : Sur le plan environnemental, La question climatique et les différentes conséquences du réchauffement climatique (inondations, glissements de terrains, modification des saisons pluies/sécheresse) constituent aussi un risque, surtout pour la production agricole. Cela pourrait avoir des effets néfastes sur la capacité des producteurs à rembourser les crédits, et sur la confiance des IMFs à prêter davantage. Une stratégie de mitigation serait la bienvenue. **Mesures :** Le comité National du Développement de l'Assurance Agricole dont le PNUD est membre, avec l'appui de la Banque Mondial est en train de mettre en place une réponse en faveur des agriculteurs en cas de catastrophe. La politique est déjà effective dans plusieurs pays d'Afrique et du monde.

3.6. Implication des parties prenantes

Pour la mise en œuvre de ce projet, les acteurs suivants devront être complémentaires :

(i) la population sera impliquée à travers les prestations de la main d'œuvre dans les différents travaux HIMO planifiés et les travaux de production agricole.

(ii) les Comités de paix et de développement des Groupements se sont impliqués dans l'identification des besoins. Ils s'impliqueront davantage dans la sensibilisation et la mobilisation de la population par critère de pauvreté et de vulnérabilité pour le recrutement de la main d'œuvre HIMO, la planification participative des activités, l'appropriation de la mise en œuvre ainsi que le suivi évaluation des impacts du projet. Plus particulièrement, leur rôle consistera à participer régulièrement aux échanges techniques à travers des réunions de concertation, concrétiser les mécanismes d'entretien et la maintenance des pistes de desserte agricoles réhabilitées et aux aménagements divers planifiés.

(iii) les Chefferies exerceront leur pouvoir de suivi à travers leurs comités locaux de paix et de développement et serviront d'interlocuteur et de liaison du projet avec le niveau provincial, s'approprieront les résultats et les impacts du projet.

(iv) les IMF assureront la sécurisation des fonds de garantie, les transfèrements des crédits aux bénéficiaires des dossiers approuvés par les OP et le PNUD ainsi que le recouvrement des crédits

(v) les OP assureront l'encadrement des agriculteurs et accorderont à ces derniers les cautions solidaires pour l'accès aux crédits notamment par la confection des plans d'affaires ou des comptes d'exploitation simplifiés, la planification budgétaire et comptable, l'entreprenariat et la gestion de leurs membres avec un accent sur la représentativité des femmes

(vi) les coopératives agricoles seront renforcées pour garantir l'encadrement et la vente des produits agricoles aux prix compétitifs et accorder des crédits à ses membres avec un accent sur l'égalité des sexes).

(vii) la société civile et le secteur privé notamment les associations nationales, les PME dont l'expertise est requise seront amenés à manifester leur intérêt d'accompagner techniquement les interventions proposées et renforcer les capacités des structures impliquées dans la mise en œuvre des activités,

(viii) Le PNUD coordonnera l'ensemble des activités d'exécution et de gestion du projet, assurera le rapportage et la communication sur les résultats, les leçons apprises et les bonnes pratiques du projet

(ix) le bailleur de fonds : DDC/SUISSE rendra disponibles les fonds nécessaires à la réalisation des activités. Il devra aussi organiser à travers des mécanismes appropriés ; des missions de suivi-évaluation et d'appui-conseil.

3.7. Coopération Sud-Sud et triangulaire

Au stade d'identification du projet, il a été rapporté les ONGs Internationales comme IITA, FAO dans les territoires de Kalehe et de la plaine de la Ruzizi respectivement dans le domaine agricole, et VNGI dans la réhabilitation des routes de desserte agricole et l'aménagement du bureau du groupement MBINGA Nord. Cependant, leurs plans d'action de 2021 ne sont pas encore connus au niveau du Cluster sécurité alimentaire et même au niveau des Ministères Provinciaux du Plan et de l'Agriculture, Pêche et Élevage pour pouvoir envisager des éventuelles complémentarités sur terrain surtout pour le consentement des moyens additionnels aux prévisions financières de la DDC/PNUD compte tenu de la couverture incomplète des besoins exprimés par les populations. La stratégie opérationnelle du présent projet est de sélectionner et responsabiliser dans un premier temps les ONG nationales dans l'encadrement technique des agriculteurs. La coopération internationale est importante pour le transfert des connaissances techniques et la maitrise des innovations. Cependant la pertinence du recrutement des partenaires

internationaux dépendra des insuffisances constatées au cours de la mise en œuvre du projet.

3.8. Stratégies de partage et de diffusion des résultats

Le PNUD publie régulièrement des informations relatives aux projets notamment les indicateurs de planification et de réalisation, les données de référence, les évaluations socio-économiques et environnementales, les objectifs et les résultats afin de rendre transparents les appuis internationaux consentis. Non seulement il se réfère aux données de terrain, mais aussi partage les résultats atteints avec différents partenaires et les rapproche avec les données universelles de différentes organisations des Nations Unies.

3.9. Durabilité et appropriation

La durabilité des actions est concrétisée par les éléments suivants (i) l'implication des structures de base des chefferies, des groupements, des communautés locales et des opérateurs économiques dans l'identification de leurs problèmes et la définition participative des solutions les mieux adaptées pour y répondre (ii) la détermination de ces acteurs à œuvrer sans relâche pour relever les défis constatés dans le secteur agricole moyennant un minimum d'accompagnement financier (crédit agricole), (iii) l'engagement des comités de développement des groupements à assurer l'entretien et la maintenance des pistes de desserte agricole ainsi que l'entretien à long terme d'autres équipements et aménagements fournis par le projet.

IV. GESTION DU PROJET

4.1. Coût efficacité et productivité

Dans le contexte classique, les banques classiques privées et les Institutions de microfinances envisagent prioritairement des intérêts commerciaux lorsqu'elles accordent des crédits aux clients. Généralement elles n'investissement pas assez dans le secteur agricole considéré comme à très haut risque. On notera que les facteurs constituant les principales contraintes de l'agriculteur sont (i) l'absence des moyens d'investissement dans les travaux agricoles ; le labour se fait à la main, les semences non améliorées, (ii) la non maitrise parfaite des cycles agricoles : la population se réfère seulement à l'arrivée des pluies pour commencer les activités de labour et de semis, (iii) les changements climatiques que ni l'agronome, ni le paysan agriculteur ne maitrise, (iv) les compétences techniques des agronomes très limitées induisant un encadrement inadéquat.

La plupart des contraintes ne rassurent pas les financiers, car ne dépendant pas du contrôle de l'homme dont le changement climatique et la perturbation des calendriers agricoles qui impactent la productivité et la production agricole.

Dans le présent contexte des effets de la COVID-19, le projet DDC envisage des innovations expérimentales qui apportent des réponses aux différentes contraintes qui handicapent le développement du secteur agricole et induisent des faibles revenus et la persistance de la pauvreté des ménages.

Stratégiquement, les objectifs envisagés sont orientés sur trois axes :

(i) L'appui à la relance de la production agricole (crédits agricoles encadrement, dotation du matériels et équipements agricoles lourds, appuis aux coopératives agricoles et d'élevage, services d'encadrement du crédit assurés par les IMF..)

(ii) La lutte contre le chômage à travers la création des emplois temporaires et la monétisation des milieux afin de permettre aux groupes les plus pauvres et vulnérables de gagner des revenus financiers moyennant les travaux HIMO.

(iii) Le renforcement de l'encadrement technique des producteurs agricoles par les ONG nationales sélectionnées.

Il est estimé que les bénéfices qui seront tirés de la vente des productions agricoles dont les rendements auront été augmentés seront largement supérieurs aux investissements agricoles consentis dont le plafond du crédit contracté ne dépassera pas 300 dollars par producteur agricole, et environ 300 dollars par petit/e operateur/trice économique. Les incitations consenties par le projet dont d'octroi du crédit remboursable avec intérêt symbolique (bonifié), permettra aux agriculteurs recourir massivement aux crédits agricoles.

En termes des avantages HIMO, le projet aura réduit temporairement le nombre de sans emplois dont l'investissement financier global est estimé à 210,000 dollars toutes charges comprises, le curage de 6km de caniveaux et l'aménagement d'un mur de soutènement piscicole pour assurer l'entretien et la maintenance de 14 km de pistes de desserte agricole avec un matériel d'environ 10,500 dollars et la force physique sans faire recours aux machines, soit 7,800 dollars par km sur un standard universel de 30,000 dollars par km pour la réhabilitation des routes rurales en terre.

En termes de ressources techniques, le projet recrutera un minimum du personnel d'encadrement composé d'un Chef de projet et d'un chargé de suivi-évaluation qui seront épaulé permanemment à travers les missions spécifiques de renforcement des capacités par le staff du PNUD. Le nombre du personnel technique réduit répond à la fois aux paramètres d'efficacité et de rationalité des ressources du projet.

Les rapports des coûts /bénéfices du projet seront déterminés par des évaluations socio-économiques spécifiques qui seront organisées par le PNUD et ses partenaires à différentes périodes de réalisation du projet. Ces évaluations devront porter sur l'accroissement des productions et des revenus agricoles, les revenus tirés de HIMO et ses impacts socioéconomiques, les revenus enregistrés par les différentes coopératives et opérateurs /trices économiques accompagné(es).

4.2. Gestion du projet

Le Projet sera exécuté dans 8 groupements notamment Luvungi, Kamanyola, Rurhala, Kihumba, Mudaka, Ishungu, Mbinga Nord et Bitale des chefferies (Bafulero, Ngweshe, Rubenga, Kabare, Buhavu) de 5 territoires (Uvira, Walungu, Idjwi, Kabare, Kalehe).

Initialement, le projet était prévu pour une durée de 3 ans à compter du 1er novembre 2020. Pour des raisons pratiques de formulation et de quantification des données de base, le démarrage du projet sera décalé sur 3 ans à partir de la date de signature du contrat de mise en œuvre (DDC/PNUD).

Le projet comprend 3 composantes dont la structuration et l'organisation concourent à un ensemble d'objectifs convergents et répondant aux priorités définies par le montage technique notamment en ce qui concerne l'appui à la relance de la production agricole, la création d'emplois aux couches les plus pauvres via la réhabilitation des routes et pistes de desserte agricoles en mode THIMO, aux activités génératrices de revenus ainsi qu'au renforcement des capacités des acteurs et partenaires. La chronologie des actions est placée dans le temps de manière à favoriser l'exécution de plusieurs activités dans la même période à des phases de réalisation différentes.

Les agriculteurs regroupés au sein des (OP) et les coopératives seront encadrées techniquement par les associations locales sélectionnées à cet effet. Les petit/es commerçant/es impliquées dans la valorisation commerciale des produits agricoles seront spécifiquement encadrées par les coopératives pour la vente au niveau des marchés locaux ou transfrontaliers.

Les appuis directs seront fournis par le PNUD notamment la commande et fourniture des matériels et équipements, la réhabilitation des pistes de desserte agricole, les travaux de curage des caniveaux, l'aménagement du mur de soutènement des étangs piscicoles, enclos ... qui sont des travaux potentiellement créateurs d'emplois HIMO et de promotion des activités génératrices des revenus non agricoles.

Les bénéficiaires des travaux HIMO seront recrutés suivant les critères de vulnérabilité notamment :

- Pauvres sans terres (de 0 à moins de 50 ares).
- Chômeurs sans emplois
- Personnes représentant une force physique active.
- Handicapés légers, orphelins capables de travailler.
- Veufs ou veuves.
- Résident dans la localité proche des sites des travaux à réaliser.
- La sélection devra prendre en compte l'égalité des sexes à 50%.

Sommairement, le PNUD assurera :

- la sélection des IMF suivant des critères de compétence et d'appréciation des services offerts ou à offrir aux Organisations paysannes et coopératives agricoles, à la proximité des bénéficiaires, et à l'engagement au respect des principes de gestion de mise en place du fonds de crédit agricole. il conclura un contrat spécifique avec les IMFS dûment sélectionnées à cet effet.

- La sélection des Coopératives agricoles sera faite sur la base des capacités de suivi-encadrement des opérateurs/trices économiques locaux impliqués dans la valorisation commerciale des produits agricoles au niveau des marchés locaux et transfrontaliers. L'intégrité et la loyauté aux principes de développement des affaires commerciales feront partie des critères de sélection. Cette catégorie de bénéficiaires des crédits agricoles signera des contrats spécifiques avec les IMFs recrutées. Spécifiquement pour la coopérative de Tugale du groupement de Luvungi et COOLIAP du groupement de Idjwi, les appuis directs seront fournis par les PNUD qui en assurera le suivi direct de l'exécution des activités planifiés.

- La sélection des ONG locales sera basée sur les critères de compétences constituant les atouts techniques d'encadrement des Organisations paysannes avec un accent sur

la disponibilité d'un technicien agricole appointé à la prestation de service continue de suivi des activités agricoles. Elles devront prouver un minimum d'une expérience de 5 années de prestation de service en faveur des communautés agricoles et d'une attestation de bonne fin des travaux de référence. Pour les ONG nationales œuvrant dans le domaine HIMO, le PNUD fera recours aux records antérieurs pour les mêmes services d'appui directs dans ce secteur, ou se référer aux capacités et savoir-faire local.

4.3. Gestion administrative (procédures de gestion, rationalité…).

4.3.1. Procédures du PNUD

Pour l'analyse, le suivi et la centralisation de toutes les opérations de gestion du personnel, autorisations, opérations de gestion des activités/travaux des projets ; le PNUD utilise un logiciel commun à toutes les représentations du PNUD en RDC dénommé ATLAS.

Ce système offre l'avantage de disposer automatiquement de toutes les données détaillées, les statistiques et les références documentaires de chaque opération. Il répond aux principes transparents de planification et de vérification de la rationalité des dépenses.

4.3.2. Procédures particulières au projet

Le logiciel ATLAS sera mis à profit pour la gestion du projet DDC et s'appliquera à toutes les prévisions d'activités, des délais, du budget, dans toutes les phases de mise en œuvre et du rapportage des réalisations. Dans l'éventualité d'un format de gestion approprié au projet, le PNUD s'y conformera à l'aide des résultats générés par son système de gestion.

4.4. Chronogramme

N°	Rubriques et activités	Semestre I - 2021	Semestre II 2021	Semestre I- 2022	Semestre II 2020	Semestre I - 2023	Semestre II- 2023
1	**Appui à la production agricole**						
	Identification et contractualisation des IMF, négociations/taux, modalités						
	Transfert des fonds de crédit agricole						
	Identification, contractualisation/coopératives /ONG d'encadrement						
	Diffusion des modalités d'accessibilité des producteurs aux crédits agricoles						
	Préparation, analyse des dossiers des membres des OP						
	Formations spécifiques IMF, Coopératives et ONGs d'encadrement						
	Déblocage, suivi des crédits octroyés						
	Encadrement technique des activités des OP et coopératives						
2	**Appuis directs en matériels et équipements aux OP, coopératives agricoles**						
	Sélection des proformas, commandes : tracteurs, motos, matériels et équipements						
	Constitution des comités de gestion des équipements						
	Études techniques spécifiques et planification des pistes de desserte agricoles						
	Identification et Organisation des bénéficiaires des travaux HIMO						
	Entretien et maintenance des pistes de desserte agricoles HIMO						
	Gestion des travaux, encadrement et supervision						
3	**Renforcement des capacités locales de participation, d'encadrement et d'appropriation**						
	Formations techniques comités de développement villageois inclusifs						
	Appuis directs aux CDG						
	Comités de gestion des équipements						
4	**Coordination - Ressources et Fonctionnement**						
	Recrutement du personnel et contractualisation						
	Commandes logistiques et acquisition des équipements						
	Initialisation des paramètres d'exécution du projet						
	Gestion des activités et des opérations						
	Suivi -évaluation des activités sur terrain						

4.5. Montage / gestion du projet

4.5.1. Ancrage institutionnel

Ce projet sera mis en œuvre sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture de la RDC pour garantir l'appropriation nationale et le soutien des instances supérieures de l'Etat congolais. Le PNUD sera co-responsable de la réalisation des objectifs immédiats et de l'administration des ressources du projet.

4.5.2. Mise en œuvre du programme conjoint

Pour assurer une meilleure coordination et une supervision appropriée du projet, il est prévu deux mécanismes de coordination conjoints composés des représentants du Ministère de tutelle, du bailleur de fonds et du PNUD : le Comité de Pilotage (CP) et le Comité Technique (CT).

a. Le Comité de Pilotage (CP)

Le Comité de pilotage du projet est composé du représentant du Ministre de tutelle ou son représentant (Président), du Représentant Résident du PNUD ou son délégué (Co-président) et du représentant du bailleur de fonds (Directeur de la Coopération Suisse ou son délégué) ainsi que des autres parties prenantes pertinents au niveau provincial et local.

Les membres du Comité de pilotage se réunissent une fois par an en session ordinaire qui consistera à :

(a) passer en revue le plan de travail annuel conjoint et les résultats accomplis ;

(b) décider des ajustements et/ou modifications nécessaires du plan de travail annuel conjoint ;

(c) assurer la résolution de problèmes qui pourraient entraver la bonne exécution du programme ;

(d) stimuler le développement de partenariats institutionnels avec d'autres institutions étatiques ;

(e) valider les rapports annuels narratif et financier afin de garantir un contrôle qualité final.

Dès lors qu'un des membres du Comité de Pilotage en fera la demande, une réunion extraordinaire pourra être organisée. Le Comité de Pilotage est convoqué et présidé par le PNUD. Le secrétariat du Comité de Pilotage sera assuré par le(a) Chef de Projet.

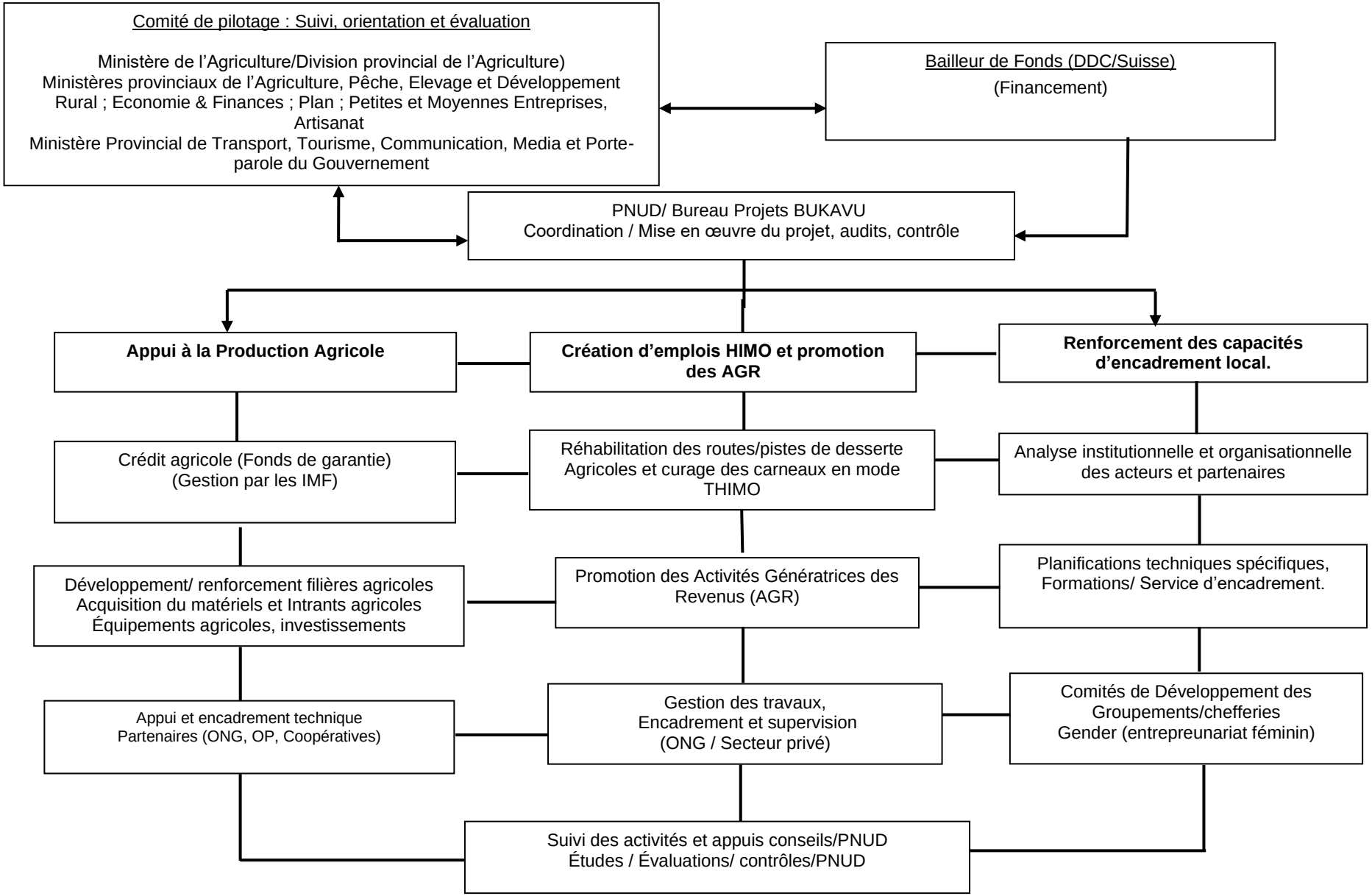
b. Comité Technique (CT)

Le Comité Technique est composé des points focaux de toutes les composantes du projet et du représentant de la Coopération Suisse (bailleur de fonds) ainsi que les points focaux désignés par les provinciaux sectoriels provinciaux concernés par les résultats du projet (Agriculture, Pêche, Elevage et Développement Rural ; Economie ; Plan ; Petites et Moyennes Entreprises, Artisanat ; etc.).

Le Comité Technique se réunit semestriellement (2 fois par an) suivant un calendrier proposé par la Chef de Projet (PNUD) et il a pour rôle :

- D’apporter un appui au PNUD dans la gestion du projet ;
- Veiller à la mise en œuvre des recommandations du Comité de Pilotage ;
- Discuter de l’état d’avancement du projet sur base des différents rapports trimestriels soumis par les unités spécifiques de gestion ;
- S’assurer du bon échange d’informations entre les parties prenantes au projet.

Le Comité Technique est présidé par le Chef de Projet et le secrétariat est réalisé par le PNUD.


Comité de pilotage : Suivi, orientation et évaluation
Ministère de l'Agriculture/Division provincial de l'Agriculture)
Ministères provinciaux de l'Agriculture, Pêche, Elevage et Développement Rural ; Economie & Finances ; Plan ; Petites et Moyennes Entreprises, Artisanat
Ministère Provincial de Transport, Tourisme, Communication, Media et Porte-parole du Gouvernement
Bailleur de Fonds (DDC/Suisse)
(Financement)
PNUD/ Bureau Projets BUKAVU
Coordination / Mise en œuvre du projet, audits, contrôle
Appui à la Production Agricole
Création d'emplois HIMO et promotion des AGR
Renforcement des capacités d'encadrement local.
Crédit agricole (Fonds de garantie)
(Gestion par les IMF)
Réhabilitation des routes/pistes de desserte Agricoles et curage des carneaux en mode THIMO
Analyse institutionnelle et organisationnelle des acteurs et partenaires
Développement/ renforcement filières agricoles
Acquisition du matériels et Intrants agricoles
Équipements agricoles, investissements
Promotion des Activités Génératrices des Revenus (AGR)
Planifications techniques spécifiques, Formations/ Service d'encadrement.
Appui et encadrement technique
Partenaires (ONG, OP, Coopératives)
Gestion des travaux,
Encadrement et supervision
(ONG / Secteur privé)
Comités de Développement des Groupements/chefferies
Gender (entrepreunariat féminin)
Suivi des activités et appuis conseils/PNUD
Études / Évaluations/ contrôles/PNUD

4.6. Implication des parties prenantes

Au niveau du bailleur de fonds : la DDC/Suisse rendra toujours le financement disponible et régulier en collaboration avec le PNUD pour le consentement du co-financement. Ces deux partenaires conjugueront les efforts pour mobiliser les financements additionnels manquant sur les besoins exprimés par les populations bénéficiaires du projet dans les 5 territoires ciblés. La DDC/Suisse assurera en plus, les missions de visites périodiques, l'organisation des audits, ainsi que le contrôle de la mise en œuvre conforme des prévisions techniques et financières du projet.

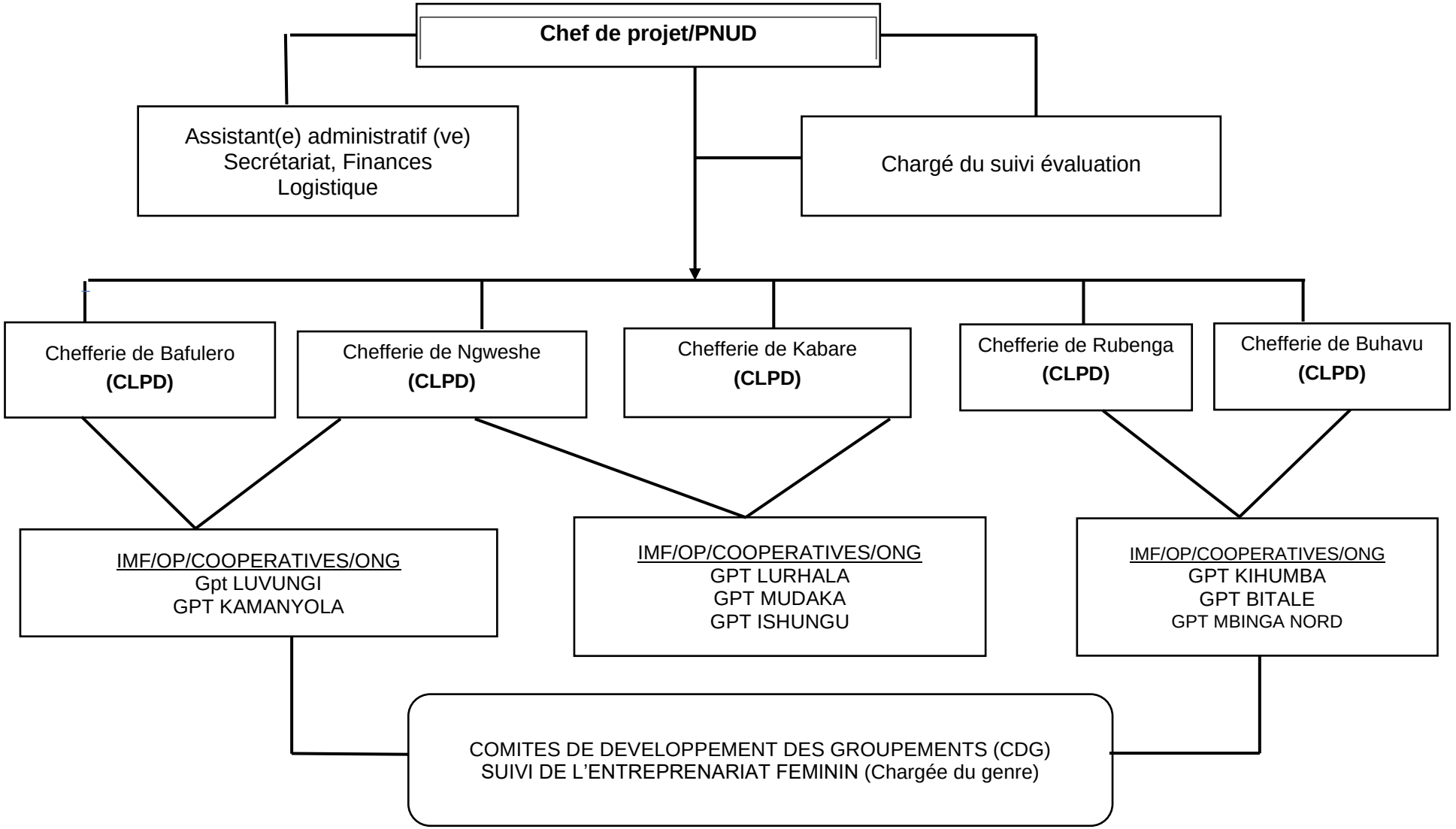
Au niveau de la Province : il sera mis en place un comité de pilotage, de suivi, d'orientation et d'évaluation du projet. Ce comité sera composé du Ministère Provincial de l'Agriculture, Pêche et Elevage (Lead), du Ministère Provincial de l'Économie et des Finances (Co-lead), du Ministère Provincial du Plan et Budget (Participant), du Ministère Provincial des Mines, Energie et Environnement (co-lead), du Ministère Provincial de Transport, Tourisme, Communication, Media et Porte-parole du Gouvernement ainsi que les divisions techniques respectives, la Coopération Suisse, auquel le PNUD sera associé comme sous organe technique.

Au niveau de la mise en œuvre : le Bureau Projets /PNUD établit à Bukavu assurera la coordination administrative, technique et financière du projet pour l'exécution de 3 principales composantes du projet à savoir, l'appui à la relance de la production agricole, la création d'emplois HIMO aux couches vulnérables, ainsi que le renforcement des capacités d'encadrement local en termes de participation, du suivi, de l'encadrement et de l'appropriation des réalisations. L'dentification des bénéficiaires, se fera par les Comité Locaux de Paix et de Développement avec l'appui des partenaires de mise en œuvre.

Au niveau du suivi-évaluation : l'encadrement et la supervision des opérations de terrain seront assumés par d'une part, les comités locaux de paix et développement des groupements et chefferies, avec un accent sur l'intégration des aspects genre pour l'encouragement de l'entreprenariat féminin.

D'autre part, le PNUD assurera le suivi régulier des activités et l'appui-conseil auprès des partenaires d'exécution à travers un système de suivi-évaluation qui sera mis en place. Il commanditera des études/analyse des données de base et évaluations des impacts socioéconomiques du projet et du contrôle conforme des réalisations en rapport aux prévisions du projet sur terrain. Ces évaluations focaliseront sur les impacts du projet sur la productivité, la production, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, l'incidence des effets de la COVID-19 sur les ménages comparativement aux données relevées au cours de la planification du projet.

4.7. Coordination technique/Gestion des activités



Le PNUD recrutera un Chef de projet pour la coordination spécifique du projet DDC/PNUD. Ce dernier sera secondé par un cadre chargé de suivi-évaluation pour la supervision des activités et l'accompagnement technique des opérations sur terrain.

Un/e assistant/e administratif/ve formé/e à l'utilisation du logiciel ATLAS sera embauché/e pour les opérations financières, la saisie des correspondances, le classement des rapports, et la coordination de l'exploitation de la logistique générale du projet.

Le chargé de suivi évaluation effectuera des missions régulières de suivi rapproché sur terrain suivant un plan de suivi interne prédéfini dans 8 groupements des 5 territoires bénéficiaires du projet. Il facilitera en même temps, la validation des demandes de crédits soumises par les OP et par les coopératives agricoles aux IMFs, la vérification et la validation de leurs plans d'affaires avant leur transfèrement aux IMFs pour financement. Il s'assurera de l'accompagnement technique adéquat par les associations (ONG) locales aux OP et aux Coopératives agricoles d'une part et d'autre part, l'exécution conforme des appuis directs accordés à la population à travers le système HIMO et ceux accordés aux coopératives d'élevage de poissons, de valorisation des produits laitiers et de stockage/distribution des produits d'échanges transfrontaliers.

Les associations locales et les IMFs seront réparties dans les 5 territoires et groupements pour l'encadrement des activités des OP et coopératives comme suit :

Territoires	**Groupement**	**IMF**	**OP**	**Coopératives**	**ONG d'encadrement**	**CDG/CLPD**
UVIRA	Luvungi	1	15	1	1	2
WALUNGU	kamanyola		15	1		2
	Lurhala	1	12	1	1	1
KABARE	Ishungu		6	1		2
	Mudaka		15	1		1
IDJWI	Kihumba	1	10	1	1	2
KALEHE	Mpinga Nord		12	1		2
	Bitale		12	1		1
Total		**3**	**100**	**8**	**3**	**13**

Un regard sera aussi porté sur le fonctionnement optimal de la coopérative de Tugale/Luvungi dont la vocation est la valorisation des produits laitiers, pour évaluer régulièrement son impact sur la création d'emplois, les services offerts, la génération des revenus et l'impact de cette entreprise communautaire sur la sécurité alimentaire du milieu, et sur la réduction de la pauvreté en général.

Au niveau des Groupements, les CDG rattachés aux CLPD des Chefferies respectives seront impliqués sur terrain dans la gestion rationnelle et l'entretien à long terme des équipements agricoles lourds mis à la disposition des producteurs agricoles et des coopératives communautaires, ainsi que le suivi, l'encadrement des bénéficiaires et l'appropriation des réalisations.

4.8. Modalités de gestion du Fonds de crédit agricole

4.8.1. Gestion du fonds.

Le fonds de crédit agricole injecté dans le secteur agricole pour les 3 années (2021-2024) devant transiter par les IMFs vers les membres des Organisations paysannes (OP), les coopératives, y compris les frais de gestion du fonds de garantie par les IMF s'élève **à 1,112,000USD** reparti de la manière suivante :

Nature de transaction	1ere année	2eme année	3eme année	Total projet	%
Crédits agricoles membres OP	346 667	453 333	126 667	**926 667**	83,3
Coopératives agricoles	34 666	45 334	12 666	**92 666**	8,3
Commission gestion fonds par les IMFs	34 667	45 333	12 667	**92 667**	8,3
Total	**416 000USD**	**544 000USD**	**152 000USD**	**1 112 000USD**	**100,0**

Ces fonds seront transférés séquentiellement aux IMFs par le PNUD sur base d'un contrat de service et de partenariat conclu avec les IMFs.

4.8.2. Modalités d'accessibilité.

Le fonds est à la fois, un fonds d'impulsion, de garantie, de crédit et d'accompagnement mis au compte des exploitants agricoles séquentiellement pour stimuler la production et les revenus agricoles. Il accorde des crédits sans discrimination à tous ceux qui remplissent les conditions d'éligibilité et d'égalité de sexes.

4.8.3. Conditions d'éligibilité

- Être membre d'une Organisation Paysanne ou d'une coopérative agricole (acteur / actrice d'un des maillons des chaines de valeur porteur de bénéfices financiers).
- Détenir un champ agricole d'au moins 1 hectare encadré par une Organisation Paysanne.
- S'engager à respecter les règles d'encadrement par l'OP.
- Obligation d'ouverture d'un compte d'épargne dans l'IMF auprès de laquelle on sollicite un crédit agricole pour l'amortissement du crédit.
- S'engager à utiliser le crédit agricole à des fins pour lesquelles il a été demandé.
- Prouver de bonne foi être en mesure de rembourser le crédit contracté en fin de chaque cycle agricole et échéance de temps sans retard.

4.8.4. Catégories de dossiers de demande des crédits

Les demandes de crédits sont de deux catégories à savoir :

- **Les crédits pour les travaux d'investissement dans les travaux agricoles** : Il s'agit du crédit qui permet à l'agriculteur d'accéder au petit outillage, aux semences, intrants agricoles de son champ.

- **Les crédits d'accompagnement des vendeur/es des produits agricoles sur les marchés locaux et transfrontaliers** : Il s'agit des prêts pour la vente ou l'achat des

produits agricoles destinés à être revendus localement, dans les marchés des pays voisins ou consommés par des tiers moyennant une valeur ajoutée sur les revenus qui constitue un bénéfice à l'opérateur/trice.

4.8.5. Volumes de crédits accordés

Le volume de demande de crédit moyen est de **300USD** par exploitant agricole remplissant les critères exigés. Ce qui porte à croire qu'au bout de 3 ans d'exécution du projet ; les bénéficiaires de crédits pourront atteindre **3000** attributaires de crédits dépendamment des montants de crédits sollicités par différentes catégories de producteurs agricoles.

Ces taux sont appliqués aussi pour les opérateurs (trices) impliqués dans le circuit de commercialisation des produits alimentaires regroupés au sein des coopératives agricoles dont le nombre estimé est de 300 marchands(es). Ces derniers seront cautionnés par des coopératives auxquelles ils sont référencés par nature d'activité et échéances des crédits planifiés.

4.8.6. Processus de demande, approbation et déblocage des crédits

- Préparation du document de demande de crédit agricole par le membre de l'OP
- Soumission du dossier de demande à l'OP pour approbation
- Vérification et approbation du dossier par le chargé de suivi-évaluation du PNUD
- Soumission du dossier à l'IMF
- Analyse et contractualisation.
- Déblocage du crédit.

4.8.7. Mécanismes de pérennisation du fonds de crédit agricole

Le fonds destiné aux activités agricoles des OP et coopératives s'élèvent à 1 019 336 USD toutes les charges comprises (analyse des dossiers, frais de transferts bancaires...). Il faut noter que les frais de commission relatifs à la gestion de fonds par les IMFs épargnent les agriculteurs de la crainte de contracter le crédit. Ces frais calculés sur chaque transfert du PNUD sont considérés comme des incitations qui encouragent le recouvrement des crédits déduits des intérêts. Afin d'éviter toute rupture de liquidités par le IMFs (souvent observée même auprès de grandes banques) et retarder les opérations des OP et des membres des coopératives, ces fonds ne pourront pas faire objet des prêts ou emprunts aux clients classiques des IMFs. Ils ne sont pas de ce fait, générateurs d'intérêts aux IMFs.

Toutefois, sur ce crédit global, il n'est pas établi combien des fonds auront été transférés aux producteurs agricoles, ni le taux de remboursement qui aura été recouvré à la fin du projet, car dépendant du respect des engagements par les producteurs, de bons revenus ou des contraintes liées à la production.

Le projet aura atteint seulement (i) 3000 membres de 100 (OP) sur les 279 (OP) recensées dans les milieux, soit 35,8% de couverture (ii) 300 membres de 8 coopératives agricoles sur 13 recensées, soit 46,1% de couverture, (iii) 3 associations locales d'encadrement sur 25 recensées, soit 12% de couverture pour les activités agricoles, et 5 associations d'encadrement HIMO. Pour la création d'emplois par la réhabilitation des pistes de desserte agricole, le projet n'aura créé que 39.024 HJ sur un besoin de 97.019 HJ pendant une

période variable de 4 mois. Ceci justifie que la couverture du projet n'aura pas résolu l'ensemble des problèmes et des besoins de réduction de la pauvreté exprimés par la population justifiant en partie la nécessité de mobiliser des ressources additionnelles dans le temps.

Partant de ce constat, et compte tenu de l'incertitude d'une autonomie parfaite des agriculteurs accompagnés au bout de 3 ans, il sera nécessaire que les fonds recouvrés permettent d'envisager une phase de consolidation des crédits agricoles aux OP dans les groupements concernés, soit accompagner les OP et membres de coopératives qui n'auront pas été touchés au cours de l'exécution du projet. Étant donné que la COVID-19 ne présage pas de fin probable à court et moyen termes, il n'est pas exclu que ses effets soient plus intensifiés et rendent encore plus sévères les conditions de vulnérabilité des populations.

Il reviendra donc au DDC de céder ce fonds au PNUD pour poursuivre le but ultime pour lequel le projet aura été mis en place, à savoir le relèvement progressif des communautés et la réduction de la pauvreté. Il en est de même de procès-verbaux de cession des matériels et équipements dotés aux producteurs, coopératives et comités de développement de Groupements à la fin du projet.

4.8.8. Travaux de réhabilitation des pistes de desserte agricole

Préalablement à l'exécution des travaux HIMO, il conviendra de :

(i) Mener des évaluations techniques des travaux à réaliser sur chaque tronçon par nature de dégradation
(ii) Définir les critères d'éligibilité du bénéficiaire des travaux HIMO (égalité de sexes, personne très pauvre, vulnérable, proximité au site des travaux, sans emplois.)
(iii) Déterminer les équipes de travail et des équipes d'encadrement,
(iv) Acquérir du matériel pour l'exécution des travaux,
(v) Définir le temps de travail,
(vi) Concevoir des outils de travail du personnel d'encadrement (journaux de présence, listes de paie..),
(vii) Sensibiliser les bénéficiaires des travaux sur les modalités de paie et l'épargne, et le développement des AGR,
(viii) Exercer un suivi des travaux.

Des associations locales seront recrutées par groupement répondant à la nécessité d'encadrer efficacement les travaux d'entretien et de maintenance des pistes de desserte agricoles.

4.8.8.1. Organisation des travaux HIMO

Les travaux HIMO seront organisés par une ONG locale prestataire de services d'encadrement des bénéficiaires HIMO. Il s'assurera de l'organisation de la main d'œuvre en équipes, et des superviseurs choisis au sein des communautés locales ou des bénéficiaires directs afin de faciliter la bonne exécution des travaux et le contrôle sur chantiers suivant les paramètres ci-dessous :

GPT	Emplois journaliers	HJ/mois	Nombre de mois de travail	Total HJ	Salaire/jr	Total salaire USD
LUVUNGI	65	24	4	6 240	3,5	21 840
KAMANYOLA	65	24	4	6 240	3,5	21 840
KIHUMBA	65	24	4	6 240	3,5	21 840
ISHUNGU	65	24	4	6 240	3,5	21 840
MUDAKA	65	24	4	6 240	3,5	21 840
Mur de soutènement étangs piscicoles ACP Kanganiro	60	22	2	2 640	3,5	9 240
Curage des caniveaux LUVUNGI	58	24	2	2 784	3,5	9 744
Pont Kengwa à ruvubu	50	24	2	2 400	3,5	8 400
Total	**493**	**24**	**-**	**39 024**	**4**	**136 584**

4.8.8.2. Supervision des travaux

L'approche HIMO demeure simple, mais exige que la planification, la programmation des travaux et la gestion de grands chantiers de main d'œuvre soient suffisamment bien coordonnées, ceci fait appel aux qualités de management qui s'appuient sur un système de suivi à la fois précis, concret et pratique de la part du prestataire ou des équipes d'encadrement des travaux.

La disponibilité des fiches de planification, de programmation, de suivi-évaluation sont autant des outils indispensables à la bonne gestion des activités sur le plan technique qui doivent être développées et mises en place.

Le PNUD, à travers son personnel de suivi-évaluation, devra à cet effet, effectuer des missions organisées de contrôle et /ou de surprise sur les chantiers HIMO pour s'assurer de la conformité des réalisations et d'encadrement de la main d'œuvre.

4.8.9. Renforcement des capacités des acteurs de développement local.

Il s'agit des Comités Locaux de Paix et de Développement des Chefferies (CLPD), des Comités de Développement des Groupements (CDG), des Comités Villageois de développement (CVD), Agronomes, OP, Coopératives, IMF, opérateurs locaux...

Le PNUD analysera la pertinence de regrouper régulièrement autour des Comités de Développement des Groupements (CDG), tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet pour établir périodiquement des planifications opérationnelles concertées, évaluer les services rendus et les résultats progressifs atteints.

V. CADRE DES RESULATS

Objectif global : Ce projet a pour objectif global de contribuer à la relance de la production et l'augmentation des revenus agricoles, l'appui aux petit/es opérateur/trices économiques, et la création d'emplois aux couches les plus pauvres et vulnérables affectées affectés par les effets de la COVID-19.									
Effet 1 : Les acteurs de développement locaux y inclus les populations ont participé à la recherche et à la mise en œuvre des solutions aux besoins exprimés par les opérateurs économiques pour redynamiser l'économie local. **Effet 2** : Les initiatives économiques locales, y inclus des activités peu formalisées, affectées par la crise Covid-19 ont relancé leurs activités et créent de l'emploi. **Effet 3** : Les populations pauvres des zones cibles affectées par les effets de la COVID-19 reçoivent des appuis directs leur permettant de subvenir à leurs besoins de base.									
Titre du projet : Relance économique et réduction de la pauvreté en réponse aux effets de la COVID-19 dans 8 groupements de 5 territoires UVIRA, WALUNGU, IDJWI, KALEHE et KABARE de la Province du SUD KIVU									
Résultats escomptés	**Indicateurs des résultats**	**SOURCE des données**	**Référence**		**Objectifs et fréquence de vérification**				**Moyens de verification**
			Valeur	**Responsable**	**Année 1**	**Année 2**	**Année 3**	**Final**	
Produit 1. Participation, encadrement, supervision, appropriation des acquis. *Baseline : 0* *Cible :* **5 CLPD et 8CDG**	*1.1 Couches des populations de chaque groupement ayant participé à la conception du projet et exprimé les solutions adaptées à leurs besoins.* *1.2 Implication active des structures de base dans la planification, la mise en œuvre et l'appropriation du projet*	*Entretiens de terrain* *Rapports de réunions de planifications concertées*	*571 personnes* *Toutes les structures de base CLPD et CDG*	*PNUD / CDG* *PNUD / CDG/ CLPD*	*0* *5 CLPD et 8 CDG*	*0* *5 CLPD et 8 CDG*	*0* *5 CLPD et 8 CDG*	*0* *5 CLPD et 8 CDG*	*PV de présence aux réunions participatives tenues dans chaque groupement ciblé.* *Conventions spécifiques, rapports des enquêtes de terrain,* *PV de réunions de planification et du suivi d'exécution des activités.*
Produit 2 : **Appuis à la relance des activités agricoles.** *Baseline : 0.* *Cibles : 3000 ménages pauvres ; 8 Coopératives agricoles ; 3 IMF ; (3) associations locales*	*2.1. Volume des transferts des fonds de crédits agricoles aux IMF*	*Prévisions du projet DDC/ PNUD*	*Prévisions du projet* *Baseline : 0*	*PNUD* *PNUD*	*1,020,000 USD*	*760,000*	*220,000*	*2,000,000 USD*	*Bordereaux de transferts DDC-PNUD et PNUD-IMF.* *Rapports techniques et financiers.*
	2.2.: Nombre de ménages pauvres ont accès au crédit Agricole pour relancer leurs activités agricoles	*Prévisions du projet*	*3000 producteurs agricoles*	*PNUD/ IMF*	*100*	*100*	*100*	*100 (OP)*	*PV et liste des membres des OP, répertoires fournis par les IMF.*

	2.3 : Nombre de Coopératives agricoles renforcés pour encadrer les petits commerçant/es	*Prévisions du projet*	*0*	*PNUD/ IMF*	*8*	*8*	*8*	*8 coopératives*	*Conventions spécifiques, rapports des enquêtes de terrain, répertoires fournis par les IMF.*
	2.4. Nombre d'IMF ont géré les fonds de garantie, opéré des transferts et capacités pour accompagner les producteurs agricoles.	*Prévisions du projet*	*0*	*PNUD /IMF*	*3*	*3*	*3*	*3 IMFs*	*Conventions spécifiques, rapports des enquêtes de terrain, répertoires fournis par les OP et Coopératives*
	2.5. Nombre d'associations locales ont été renforcées et ont encadré les activités des OP, Coopératives agricoles.	*Prévisions de projet*	*0*	*PNUD/ ONG locales*	*3*	*3*	*3*	*3 ASBL*	*Conventions spécifiques, rapports des enquêtes de terrain, répertoires fournis par les OP et Coopératives.*
	2.6. Volume des crédits remboursés par les producteurs et les coopératives	*Prévisions de projet*	*0*	*PNUD /IMF*	*100%*	*100%*	*100%*	*100%*	*Rapports, contrôles annuels auprès des IMF et des OP*
Produit 3 : les producteurs agricoles ont reçu les équipements lourds pour les travaux de labour et autres matériels adéquats et les couches les plus pauvres ont reçus des appuis directs et subviennent à leurs besoins de subsistance. Baseline : Cible : (1) 4 tracteurs agricoles, 4 motos avec charrettes et divers matériels et équipements ; (2) 530 emplois temporaires (CASH FOR WORK) soient 53000 HJ ; (3) 14 km des pistes de desserte agricole, 6 km de canaux	*3.1. Nombre de tracteurs agricoles, de motos avec charrettes et divers matériels et équipements ont été dotés aux comités conjoints CDG, coopératives, OP, pour la mécanisation agricole et l'appui aux coopératives communautaires.*	*Prévisions du projet*	0	*PNUD /CDG/ CLDP /OP*	*(Tous)*	0	0	tous	*PV de présence aux réunions participatives tenues dans chaque groupement ciblé.*
	3.2. Nombre de cages flottantes mis en place et alimentées et matériels de conservation fournis.	*Prévisions du projet*	0	*PNUD /CDG/ CLDP /COLIAP*	*4*	3	0	7	*Rapport d'aménagement, contrôle physique, quantités de productions par cages et rapport sur la sécurité alimentaire de l'ile*
	3.3. Nombre de dépôt de transit construits sur le marché transfrontalier kihumba-Rda.	*Prévisions du projet*	0	*PNUD /CDG/ CLDP /COLIAP*	*0*	1	0	1	*PV de construction, contrôle, fonctionnement de l'entrepôt.*
	3.4. Nombre de matériels et équipements fournis à la coopérative Tugale	*Prévisions du projet*	*0*	*PNUD /CDG/ CLDP/TUGALE*	*50% de prévisions*	*50% des prévisions*	*0*	*100% des prévisions*	*PV de fin des travaux, Rapport sur le fonctionnement optimal de la coopérative et son apport économique sur les ménages du milieu.*
	3.5. Nombre d'emplois temporaires crées par la maintenance/réhabilitation des RDA, le curage de caniveaux et aménagement des murs de soutènement dans la plaine de la Ruzizi.	*terrain*	*0*	*PNUD /CDG/ CLDP/TUGALE*	*19680 hj dont 50% femmes*	*19680 hj dont 50% femmes*	*0*	*39.024 hj dont 50% femmes*	*Rapports HIMO (liste présences, nombre des jours de travail, volume des fonds payés aux bénéficiaires, travaux exécutés..)*

d'évacuation des eaux, 1 mur d'approvisionnement d'eau d'irrigation des étangs piscicoles ; (4) 210.000 USD	*3.6. Nombre de km de pistes agricole et de caniveaux et de murs de soutènement des étangs piscicoles qui ont été entretenus/construits*	*Prévisions du projet*	*0*	*PNUD/ CDG*	*7km des pistes , 3 km de canaux d'évacuation, 1 mur ; (5) association*	*7km des pistes , 3 km de canaux d'évacuation, 1 mur ; (5) association*		*14km des pistes, 6 km de canaux d'évacuation, 1 mur ;*	*Rapports HIMO (entretien et maintenance)*
	3.7. Volume de fonds injectés dans l'économie locale à travers le Cash for Work	*Prévisions du projet*	*0*	*PNUD/ CDG*	*68292 USD et 5250 USD outillage*	*68292 USD et 5250 USD outillage*	*0*	*136584 USD et 10500USD pour outillage*	*Rapports de paie, rapports d'exécution, comités d'entretien et de maintenance des routes fonctionnels, PV de remise.*
	3.8 Nombre d'associations d'encadrement HIMO	*Prévisions du projet*	*0*	*PNUD /ONG*	*5 association locale par groupement*	*5 association locale par groupement*	*0*	*5 associations locales*	*Conventions spécifiques, rapports de prestation des associations locales impliquées dans la mise en œuvre HIMO.*

VI. MÉCANISMES DE SUIVI ET ÉVALUATION

Nature du suivi	Objectif	Fréquence	Action attendue	Partenaires	Couts
Suivi de l'état d'avancement du projet	***Réalisation des indicateurs du Produit 1 :*** ***1.*** Diversité des acteurs de développement (OP, CDG, Coopératives, MUSO, chargée du genre, familles et enfants) ayant participé à l'identification et la planification du projet.	Chaque 3 mois	Implication dans l'expression des besoins et des solutions aux problèmes	PNUD/CDG	Voir prévisions du projet. (80 000USD)
	2. Degré d'implication dans la mise en œuvre et d'appropriation des activités du projet par les Comités locaux de Paix et de Développement des Groupements/Chefferies de différents Territoires.	Évaluations périodiques	Planifications concertées, participation et contribution aux activités, appropriation des acquis	PNUD/CDG	Voir prévisions du projet. (80 000USD)
	Réalisation des indicateurs du Produit 2 : 1. Nombre, capacités et qualité de prestation technique des partenaires contractuels du projet.	Chaque 5 mois (calendrier Agricole)	Les partenaires du projet fournissent des prestations satisfaisantes.	PNUD/DDC	Voir prévisions PNUD (278.000 USD)
	2. Volume de fonds de garantie transférés aux IMFs et taux appliqués	(2) fois par an	1.112.000 USD transférés au bout de 3 ans aux IMFs	PNUD/DDC	Voir prévisions PNUD
	3. Nombre et degré de satisfaction des agriculteurs ayant accès aux financements prévus.	À la fin de chaque cycle de production agricole	3000 membres des 100 (OP) et 8 coopératives ont eu accès aux crédits agricoles	PNUD/DDC	Voir prévisions PNUD
	4. Nombre des dossiers soumis et financé	Au début et à la fin de chaque cycle de production agricole	100% des dossiers soumis ont été financés	PNUD/DDC	Voir prévisions PNUD
	5. Contenus des formations dispensées aux parties prenantes du projet	Au début, pendant et à la récolte des produits agricoles	Meilleure compréhension et application des règles du projet adoptées par tous les partenaires.	PNUD	Voir prévisions PNUD
	6. Qualités et quantités des productions agricoles par saisons.	(5 mois) A chaque fin de cycle de production agricole	L'accès au crédit a stimulé de meilleurs rendements grâce à l'acquisition des semences et intrants agricoles de qualité.	PNUD/DDC	Voir prévisions PNUD
	7. Niveau de recouvrement des crédits contractés par les OP et coopératives.	(5 mois) A chaque fin de cycle de production agricole	Dans les conditions climatiques idéales, le niveau de recouvrement atteint 100% des crédits octroyés.	PNUD	Voir prévisions PNUD

6.1. Plan de Suivi

	Objectif	Fréquence	Action attendue	Partenaires	Couts
	Réalisation des indicateurs produit 3.				
	1. Nombre de matériels et équipements agricoles et d'élevage commandés et fournis aux agriculteurs accompagnés et coopératives locales	Première année	Pallier la rareté de la main d'œuvre Agricole, renforcer les initiatives d'élevage des poissons et la valorisation des sous-produits laitiers.	PNUD/IMF	320.000USD
	2. Nombre de personnes/ménages engagés dans le cadre des travaux HIMO y compris # d'Hommes jour réalisés).	4 mois d'emplois temporaires	39024 HJ au bout de 4 mois	PNUD/ONG	Voir prévisions du projet (136584 USD)
	3. % de femmes ayant intégré les équipes HIMO	4 mois d'emplois temporaires	50% de femmes ont été intégrées dans les travaux HIMO à égale considération que les hommes.	PNUD/ONG	78.750 USD
	4. Volume des fonds payés aux personnes engagées dans le cadre des travaux HIMO	4 mois d'emplois temporaires	136 584 USD ont constitué des revenus directs aux travailleurs HIMO	PNUD/ONG	136584 USD
	5. 14 km de routes de desserte agricole réhabilités et entretenus par des mécanismes de maintenance locale par mode HIMO.	4 mois d'emplois temporaires	14km de routes ont été entretenues et maintenues. Échanges intercommunautaires	PNUD/ONG	136584USD
	6. 6km de caniveaux curés et un mur de soutènement piscicole de 10m a été aménagé.	2 mois d'emplois temporaires	Protection des villages de luvungi contre les inondations, appui à la relance de la production piscicole.	PNUD/ONG	136584USD
	7. Matériels et équipements fournis aux travailleurs HIMO	Début des travaux HIMO	Outillage nécessaire à l'exécution des travaux HIMO	PNUD/ONG	10 500 USD
	8. Nombre d'associations d'encadrement des travaux HIMO	4 mois de supervision	Prestation efficace d'encadrement des travaux HIMO	PNUD/ONG	Voir previsions HIMO 62916 USD
	9. Nombre des comités d'entretien et de maintenance des pistes mis en place	Au début des travaux	Comités d'entretien et de maintenance sur chaque piste dans chaque groupement cible (appropriation)	PNUD/ONG	Voir CDG/ONG

Nature du suivi	Objectif	Fréquence	Action attendue	Partenaire	Cout
Suivi et gestion des risques	Suivi de l'augmentation ou de la réduction des effets de la COVID-19 dans les milieux. Conséquences sur l'appauvrissement plus accentué ou la reprise croissante des économies des ménages	Écoute, observations, et suivi permanents	Évolution incertaine. Probabilité d'une maitrise de la pandémie avec les dernières découvertes de vaccins et des médicaments	PNUD/DDC	Non applicable
	Les conditions climatiques défavorables réduisent les volumes de productions et handicapent les efforts de recouvrement des crédits octroyés. Constats et appuis juridiques aux ménages victimes des aléas climatiques.	Vérifications, observations, suivi permanents	Évolution incertaine. Risques probables mais pas très élevés.	PNUD/DDC	Non applicable

Lessons	Les connaissances, les bonnes pratiques et les leçons sont collectées régulièrement et capitalisées.	Par an	Toutes leçons pertinentes sont capitalisées chaque fois et orientent les décisions de gestion du projet.	PNUD	Non applicable
Assurance de la qualité annuelle du projet	La qualité et les résultats intermédiaires sont évalués chaque année en termes de forces et faiblesses, menaces et opportunités pour éclairer la prise de décision de la direction afin d'améliorer le projet.	Par an	L'évaluation de forces et de faiblesses sera examinée par le PNUD pour orienter les décisions et améliorer la performance du projet.	PNUD/DDC	Voir DDC
Révision et apport des corrections	Examen interne des données et des preuves de toutes les actions de suivi pour orienter la prise de décision.	Une fois l'année	Les données de performance, les risques, les leçons et la qualité des indicateurs de réussite sont échangés dans le comité de pilotage et permettent d'apporter des ajustements.	PNUD/DDC	Voir DDC
Rapportage	Des rapports d'étapes sont annuellement présentés au comité de pilotage et aux principales parties prenantes, détaillant le niveau d'avancement des activités, les résultats obtenus par rapport aux objectifs annuels prédéfinis de l'appréciation synthétique de l'exécution, des mesures de mitigation des risques de la période suivante.	Des rapports annuels et de fin de projet	Conformité des prévisions, des délais et des moyens mis à la disposition du projet.	PNUD	Non applicable
Évaluation régulière du projet par le Comité de pilotage	Le comité de pilotage procédera à des évaluations régulières des performances du projet. Au cours de la dernière année du projet, le Comité de pilotage organisera une évaluation finale pour saisir les leçons apprises et discuter des possibilités de diffusion des résultats du projet auprès des instantes et publics concernés.	Annuellement et à la fin du projet.	Le projet espère une note d'appréciation satisfaisante des résultats du projet. Tout écart entre les prévisions et des réalisations en termes d'activités, de moyens et des délais, est discuté et échangé dans le comité de pilotage du projet.	PNUD	Voir provisions PNUD

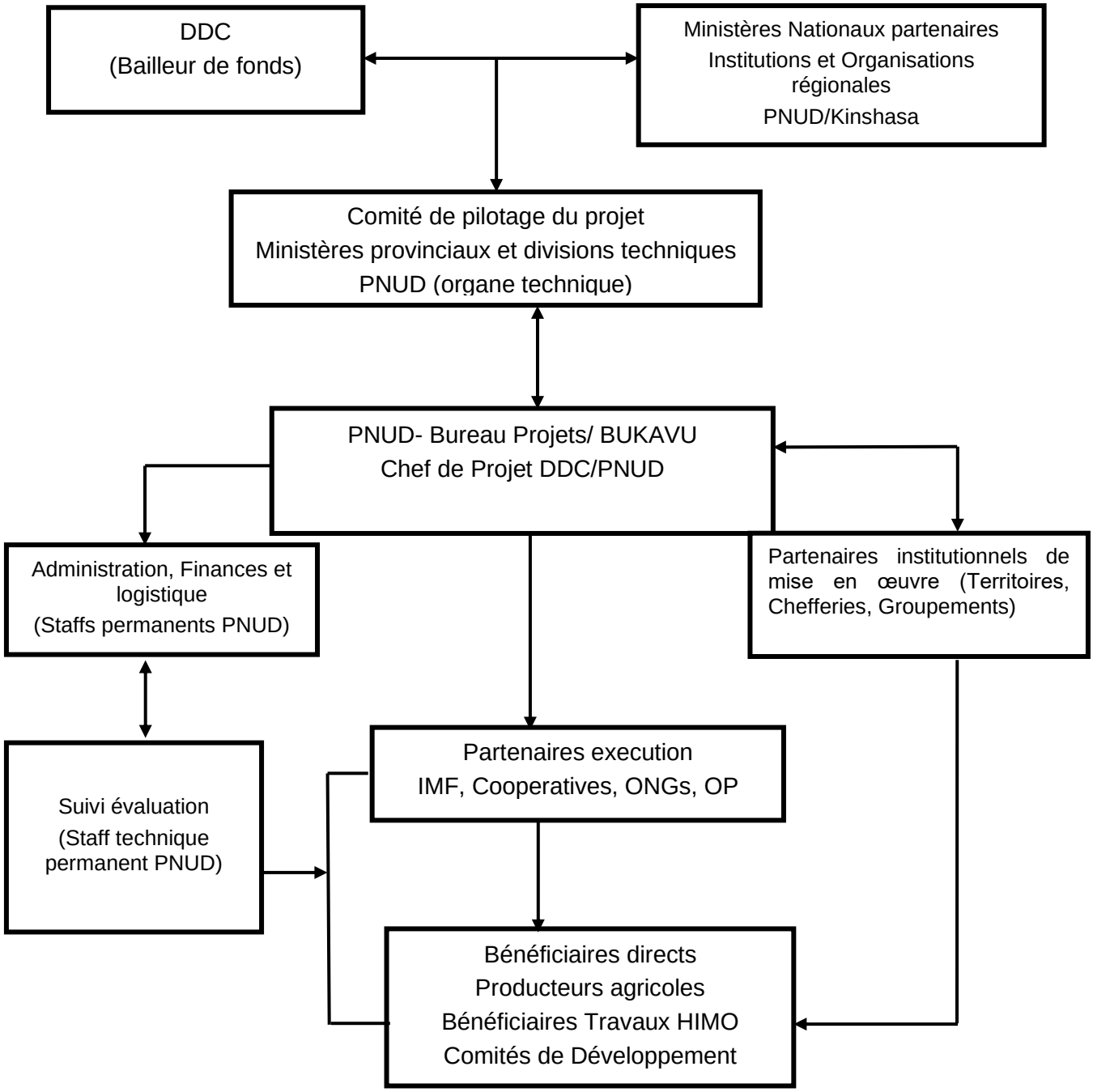
6.2. Plan d'évaluation

Nature d' evaluation	Partenaire	Objet de l'évaluation	Durée	Parties prenantes	Couts et source de financement
Evaluation interne	PNUD et partenaires	P1+P2+P3	Chaque année pendant 3 ans	Coordination PNUD, partenaires d'exécution	PNUD
Evaluation annuelle	PNUD et Ministères	P1+P2+P3	Chaque année	DDC- Coordination PNUD, Ministères, partenaires d'exécution	PNUD
Evaluation finale	DDC/PNUD/ comité de pilotage	P1+P2+P3	2023	DDC, PNUD, Ministères, partenaires d'exécution	DDC

VII. PLAN DE TRAVAIL MULTI ANNUEL

Désignation	**Activités attendues**	**Budget par année**				**Budget planifié**		
Résultats attendus	Sous résultats	Année 1	Année 2	Année 3	Partie Responsable	Source de fonds	Description budget	Montant
Résultat 1: Participation, suivi et appropriation des populations du gpts **Représentativité Genre : 30%**	1.1. Participation, suivi et appropriation CDG et CLD	40 000	30 000	10 000	DDC	DDC	effet 1	80 000
	Sous total objectif/résultat 1	**40 000**	**30 000**	**10 000**	**DDC**	**DDC**	**effet 1**	**80 000**
Resultat 2: Appui aux activités agricoles de production **Représentativité genre : 50%**	1.1. Disponibilité de crédits agricoles	346 667	453 333	126 667	DDC	DDC	effet 2	**926 667**
	1.2. Capacitation des IMFS gestion et allocation des crédits agricoles aux OP les plus vulnérables	34 667	45 333	12 667	DDC	DDC	effet 2	**92 667**
	1.3 Capacitation technique des associations locales d'encadrement des OP	104 000	136 000	38 000	DDC	DDC	effet 2	**278 000**
	1.4. Capacitation coopératives locales chaines de valeur	34 667	45 333	12 667	DDC	DDC	effet 2	**92 666**
	Sous total objectif/résultat 2	520 000	680 000	190 000				1 390 000
Résultat 3: Appuis matériels agricoles et création d'emplois HIMO **Représentativité genre : 50%**	2.1 dotations des équipements lourds tracteurs, motos à 3 roues, aménagements physiques	320 000	-	-	DDC	DDC	effet 3	320 000
	2.2 créations d'emplois HIMO (entretien pistes de desserte agricole, curages des caniveaux, pont kyengwa, mur de soutènement étangs piscicoles	140 000	50 000	20 000	DDC	DDC	effet 3	210 000
	Sous total objectif/résultat 3	**460 000**	**50 000**	**20 000**	**DDC**	**DDC**	**effet 3**	**530 000**
Total contribution DDC	Total investissement	**1 020 001**	**760 000**	**220 000**	**DDC**	**DDC**	**effets1+2+3**	**2 000 000**
Coordination générale des opérations et gestion du projet	Réévaluation, initialisation, comité de pilotage	8 000	5 000	5 000	PNUD	PNUD	coordination	18 000
	Personnel	123 600	123 600	123 600	PNUD	PNUD	coordination	370 800
	Évaluation socio-eco, évaluation partenaires, audits	12 000	21 000	21 000	PNUD	PNUD	coordination	54 000
	Matériels et équipements bureaux	121 338	13 000	13 000	PNUD	PNUD	coordination	147 338
	Fonctionnement	61 200	61 200	61 200	PNUD	PNUD	coordination	183 600
	Formations spécifiques	10 000	10 000	10 000	PNUD	PNUD	coordination	30 000
	Coûts des opérations	94 930	69 566	31 766	PNUD	PNUD	coordination	196 262
Total contribution PNUD	**Total fonctionnement**	**431 068**	**303 366**	**265 566**	**PNUD**	**PNUD**	**coordination**	**1 000 000**
Total projet DDC/PNUD	**Investissements+ fonctionnement**	**1 451 069**	**1 063 366**	**485 566**	**PNUD**	**PNUD**	**coordination**	**3 000 000**

VIII. MODALITÉS DE GOUVERNANCE ET DE GESTION



8.1. Niveaux d'organisation

On distingue trois niveaux d'organisation de la gestion du projet notamment :

- Le niveau de concertation et d'orientation de la mise en œuvre et du suivi évaluation du projet (La DDC, les Ministères partenaires au niveau central et Provincial, le PNUD/Bureau de Kinshasa)
- Le niveau de coordination du projet (PNUD-Bureau Projets) pour les différentes planifications, la gestion des opérations, la centralisation des données, la gestion du personnel technique et administratif.
- Le niveau d'exécution du projet (partenaires institutionnels dont les Territoires, Chefferies, Groupements, les partenaires techniques dont les IMF, les coopératives et les ONG locales, les bénéficiaires hommes et femmes confondus).

IX ANNEXES

1. **Analyse des risques**.

L'exécution du projet sera assurée par des partenaires techniques implantés dans les milieux respectifs en collaboration avec le PNUD. Au stade d'identification du projet, aucun autre risque n'a été soulevé. Les activités prévues sont conformes aux habitudes culturelles des populations locales notamment l'agriculture, les travaux manuels. La coordination directe sera assurée par le PNUD.

2. **Évaluation des capacités des partenaires :**

L'évaluation des capacités institutionnelles et organisationnelles des partenaires d'exécution technique est en cours de réalisation par le PNUD. Les résultats correspondants seront annexés au présent projet.

3. **Termes de référence du Comité de pilotage du projet**

Le comité de pilotage du projet au niveau provincial sera composé des ministères suivants :

- Le Ministère Provincial du Plan et Budget
- Le Ministère Provincial de l'Économie et des Finances
- Le Ministère Provincial de l'Agriculture, de l'Elevage, Pêche et Pisciculture
- Le Ministère Provincial des Mines, Energie et Environnement
- Le Ministère Provincial de Transport, Tourisme, Communication, Media et Porte-parole du Gouvernement
- PNUD (organe technique)

Le rôle et responsabilités du comité de pilotage :

- Fournir des orientations relatives à l'application des politiques sectorielles des ministères respectives.
- Analyser et valider les options relatives à la mise en œuvre du projet proposées par le PNUD
- Participer dans les missions d'évaluation du projet sur terrain
- Suivre la conformité d'exécution des activités et travaux prévus.

4. **Termes de référence des postes clés de gestion.**

Responsabilités du Chef de projet

- Coordonner les planifications (techniques et financières) et la mise en œuvre des interventions du projet dans tous les territoires ;
- Initier un système cohérant et un plan de suivi des indicateurs d'exécution et d'impacts du projet à tous les niveaux ;
- Servir d'intermédiaire entre le PNUD et ses différents partenaires sur terrain (chefferies, groupements, IMF, OP, Coopératives, ONG.) ;
- Veiller à la bonne exécution des contrats d'exécution des travaux par les OP, Coopératives, et opérateurs économiques ;
- Encadrer les missions de suivi et évaluation, d'audit et de consultations ;
- Assurer le rapportage régulier des réalisations du projet ;
- Se rassurer de la bonne utilisation de la logistique du projet.
- Représenter le PNUD dans toutes les réunions et séminaires-ateliers

Responsabilités du Chargé de suivi -évaluation du projet

- Concevoir et mettre en place un dispositif fonctionnel de suivi-évaluation

- Développer des outils de collecte des données sur terrain
- Coordonner la collecte, l'analyse et le traitement des données sur terrain
- Développer et assurer périodiquement la mise à jour des données
- Superviser les activités de différents partenaires (plans d'actions, taux d'exécution des travaux...)
- Capitaliser les données de différentes évaluations socio-économiques
- Participer aux différentes réunions de concertation à la demande de différents partenaires d'exécution du projet ou sur instructions du Chef de projet/PNUD.
- Assurer l'organisation des missions de terrain et le suivi de la mise en œuvre des activités sur terrain.
- Assurer le rapportage technique régulier auprès du Chef du projet.
- Maitriser au moins un logiciel de gestion comptable et plus mieux le logiciel ATLAS

Responsabilités du Chargé de l'Administration et Finances du projet

- Élaborer des plans budgétaires annuels de la mise en œuvre du projet ;
- Exécuter les opérations administratives et comptables décidées par le Chef de projet /PNUD
- Exécuter tous les transferts du projet vers les partenaires IMF, ONG.
- Analyser et interpréter les résultats des données de la gestion financière ;
- Veiller à l'organisation et au classement des documents comptables ;
- Produire des rapports narratifs et interprétatifs des indicateurs de réalisation des mouvements des dépenses et des recettes dans le cadre du projet ;
- Suivre périodiquement le niveau des réserves financières par IMF et évaluer le niveau de recouvrement des crédits octroyés.
- Soumettre journalièrement au Chef de projet les synthèses des états financiers, journaux, rapprochement budgétaire, soldes, demandes des liquidités, opérations à mener dans le cadre du projet et maitriser le logiciel de gestion ATLAS
- Faire des inventaires réguliers du matériels et équipements acquis dans le cadre du projet et l'enregistrement des nouvelles acquisitions dans le fichier des immobilisations ;
- Réconcilier toutes les opérations bancaires inhérentes au projet ;
- Établir le plan de suivi des paiements des contrats en cours relatifs aux études et évaluations attribuées ;
- Classer convenablement les pièces justificatives de différentes opérations comptables ;
- Traiter tous les dossiers financiers, correspondances administratives relatives à la gestion financière.

Responsabilités des chauffeurs-logisticiens

- Remplir le carnet de bord avant et après chaque sortie et entrée du véhicule
- Assurer l'entretien, la maintenance du véhicule
- Constater toute panne éventuelle
- Assurer le suivi des réparations auprès des garages
- Observer les règles de sécurité des agences des nations unies et maitriser le système de radio- communication
- Maitriser au moins le français et le swahili
- Établir un rapport à la fin de chaque mois au charroi

5. **Arrangements juridiques**

- Arrangements contractuels DDC-PNUD
- Arrangements contractuels PNUD- IMF
- Arrangements contractuels PNUD- ONG